

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE MONS, DU BORINAGE ET DU CENTRE**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue des Quatre Fils Aymon

N°: 12-14

Boîte:

Code postal: 7000

Commune: Mons

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0436.833.758

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

17-07-2018

**COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée
générale du**

22-10-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-07-2020

au

30-06-2021

Exercice précédent du

01-07-2019

au

30-06-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 7, C-cap 8, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15



**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

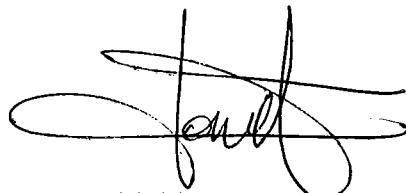
LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HOCQUET Catherine

Route d'Ath 112
7020 NIMY
BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024



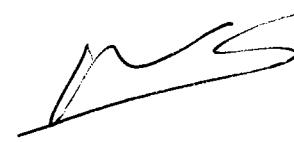
Administrateur

ROLAND Serge

Voie des Curés 5
7050 Jurbise
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023



Vice-président du Conseil d'Administration

PRIGNON Anne

rue Emile Servais 8
6032 Mont-sur-Marchienne
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

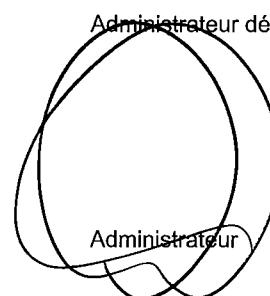
CRETEUR Sylvie

Rivage de Buisseret 10
7180 Seneffe
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur délégué



Administrateur

MEZHOUD Mehdi

Rue des Fonds Gaillards 108
7100 La Louvière
BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

MARTIN Michel

Avenue du Bel-Horizon 17
6530 Thuin
BELGIQUE

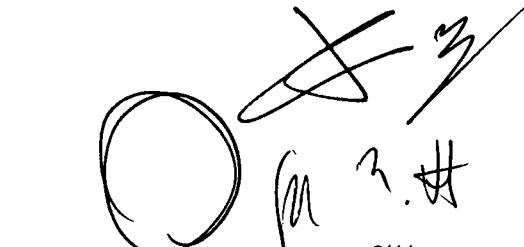
Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

DE DORLODOT Damien

Square du Lion 9
1470 Genappe



N°	BE 0436.833.758		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

BELLE Jean-Sébastien

Chaussée de Mons 525

7810 Maffle

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023



Président du Conseil d'Administration

FRIART Dominique

Rue des Sars 2/3-2

7000 Mons

BELGIQUE

Début de mandat: 26-10-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

TANCREDI Alfredo

Avenue du centenaire 52

7022 Hyon

BELGIQUE

Début de mandat: 26-10-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

GOFFINET Anaïs

Rue de la Couronne 53

7334 Hautrage

BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

COUSIN Fabienne

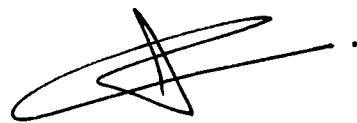
Rue Emile Vandervelde 140

7000 Mons

BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024



Administrateur

DESTREBECQ Olivier

Rue Arthur Warocqué 50

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

S.A. SOWALFIN

BE 0227.842.904

Avenue Maurice Destenay 13

4000 Liège

BELGIQUE

Observateur

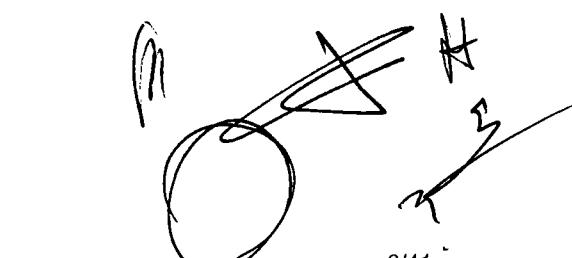
Représenté directement ou indirectement par:

WEERTS John

S.A. HOLDING FINANCIERE DU PONANT

BE 0691.729.863

Rue des Quatre Fils Aymon 12-14



N°	BE 0436.833.758		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

7000 Mons

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

NICOLAS Louis

RSM INTERAUDIT SC SCRL (B00091)

BE 0436.391.122

Rue Antoine de Saint Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 28-10-2022

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par:

LEJUSTE Thierry (A01286)

N°	BE 0436.833.758	C-cap 2.2
----	-----------------	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
		21/28	<u>129.740.285</u>	<u>127.229.125</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles	6.2	21	53.751	39.126
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	<u>2.401.093</u>	<u>2.656.634</u>
Terrains et constructions		22	2.134.898	2.415.077
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	111.575	86.937
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	154.620	154.620
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	<u>127.285.441</u>	<u>124.533.365</u>
Entreprises liées	6.15	280/1	114.780.030	109.780.030
Participations		280	114.780.030	109.780.030
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	621.896	620.573
Participations		282	621.896	620.573
Créances		283		0
Autres immobilisations financières		284/8	11.883.515	14.132.762
Actions et parts		284	406.150	406.150
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	11.477.365	13.726.612
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>46.387.002</u>	<u>45.258.041</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>9.269.602</u>	<u>5.722.123</u>
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	9.269.602	5.722.123
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	<u>32.760.212</u>	<u>38.229.190</u>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	32.760.212	38.229.190
Valeurs disponibles		54/58	<u>4.196.200</u>	<u>1.166.507</u>
Comptes de régularisation	6.6	490/1	160.988	140.221
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>176.127.287</u>	<u>172.487.166</u>

A handwritten signature and initials are present in the bottom right corner of the page. The signature appears to be 'H. J. H.' followed by 'R.'. There is also a small circle with a mark inside it to the left of the main signature.

N°	BE 0436.833.758		C-cap 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	3.839.013	3.565.737
Capital		10/11	550.000	550.000
Capital souscrit		10	550.000	550.000
Capital non appelé		100	550.000	550.000
En dehors du capital		101		
Primes d'émission		11		
Autres		1100/10		
Plus-values de réévaluation		1109/19		
Réserves		12		
Réserves indisponibles		13	1.747.592	1.599.955
Réserve légale		130/1	1.747.592	1.599.955
Réserves statutairement indisponibles		130	55.000	55.000
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319	1.692.592	1.544.955
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133		
Subsides en capital		14	1.461.792	1.314.156
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		15	79.629	101.626
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
168				
DETTES		17/49	172.288.274	168.921.429
Dettes à plus d'un an	6.9	17	156.094.399	157.244.399
Dettes financières		170/4	6.550.000	7.700.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	6.550.000	7.700.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	149.544.399	149.544.399
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	16.190.229	11.676.753
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	15.650.000	11.150.000
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	49.586	40.901
Fournisseurs		440/4	49.586	40.901
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	196.133	190.467
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9	196.133	190.467
Autres dettes		47/48	294.510	295.385
Comptes de régularisation	6.9	492/3	3.646	277
TOTAL DU PASSIF		10/49	176.127.287	172.487.166

N°	BE 0436.833.758		C-cap 4
----	-----------------	--	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations				
Chiffre d'affaires	6.10	70/76A 70	3.075.473	2.843.949
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	3.012.973	2.830.894
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A 60/66A 60 600/8 609	62.500 3.249.965	13.055 3.242.626
Coût des ventes et des prestations		61 62	884.456 1.737.832	917.745 1.680.444
Approvisionnements et marchandises		630	342.553	333.721
Achats				
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		631/4		
Services et biens divers				
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	635/8		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		640/8	39.397	39.989
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	649	245.727	270.727
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	66A 9901	-174.492	-398.677
Autres charges d'exploitation	6.10	75/76B	1.247.764	1.600.697
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		75	1.080.314	1.000.010
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	750	602.072	555.636
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	751	408.431	392.726
Produits financiers		611 76B 65/66B	69.811 167.450 692.951	51.648 600.687 543.476
Produits financiers récurrents		65	444.964	441.970
Produits des immobilisations financières		650	400.958	396.174
Produits des actifs circulants				
Autres produits financiers	6.11	651		
Produits financiers non récurrents	6.12	652/9 66B 9903	44.006 247.987 380.321	45.796 101.506 658.544
Charges financières		780		
Charges financières récurrentes	6.11	680		
Charges des dettes		65		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		650		
Autres charges financières		651		
Charges financières non récurrentes	6.12	652/9 66B	44.006 247.987	45.796 101.506
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	780 9903	380.321	658.544
Prélèvement sur les impôts différés		680		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77 670/3 77	85.048 85.048 295.273	2.497 2.497 656.047
Impôts		9904		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		789		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	689	295.273	656.047
Prélèvement sur les réserves immunisées		9905		
Transfert aux réserves immunisées				
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		295.273	656.047

N°	BE 0436.833.758		C-cap 5
----	-----------------	--	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)	9906	1.609.429	1.642.180
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	295.273	656.047
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	1.314.156	986.133
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	147.637	328.024
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	147.637	328.024
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	14	1.461.792	1.314.156
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

A handwritten signature and initials are present in the bottom right corner of the page. The signature appears to be 'OAK' with a large circle to the left and some diagonal lines. Above the signature, there are some small, illegible handwritten marks.

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.2.1
----	-----------------	--	-------------

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	226.904
8021	46.032	
8031		
8041		
8051	272.936	
8121P	XXXXXXXXXX	187.778
8071	31.407	
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	219.185	
81311	53.751	

A handwritten signature consisting of a large circle, a diagonal line with an 'X', and a slanted line with an 'N'. Above the circle is a small 'M' and above the slanted line is a small 'N'.

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.3.1
----	-----------------	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TERRAINS ET CONSTRUCTIONS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	5.667.921	
8161			
8171			
8181			
8191		5.667.921	
8251P	XXXXXXXXXX		
8211			
8221			
8231			
8241			
8251			
8321P	XXXXXXXXXX	3.252.844	
8271		280.179	
8281			
8291			
8301			
8311			
8321		3.533.023	
22		2.134.898	

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.3.3
----	-----------------	--	-------------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

 $(+/-)$
 $(+/-)$
Plus-values au terme de l'exercice
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

 $(+/-)$
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	216.615
8163	55.605	
8173		
8183		
8193	272.220	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	129.678
8273	30.967	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	160.645	
24	111.575	

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.3.5
----	-----------------	--	-------------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	154.620
8165		
8175		
8185		
8195	154.620	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	
8275		
8285		
8295		
8305		
8315		
8325		
26		154.620

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.4.1
----	-----------------	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	114.780.030
8361		
8371		
8381		
8391	114.780.030	
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	0
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	5.000.000
8541	-5.000.000	
8551	0	
280	114.780.030	
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
8621		
8631		
281		
8651		

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.4.2
----	-----------------	--	-------------

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION -
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU
TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	720.897
8362		
8372		
8382		
8392	720.897	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	100.324
8472		
8482	1.323	
8492		
8502		
8512		
8522	99.001	
8552P	XXXXXXXXXX	
8542		
8552		
282	621.896	
283P	XXXXXXXXXX	0
8582		
8592		
8602		
8612		
8622		
8632		
283		
8652		

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.4.3
----	-----------------	--	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	428.650
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	428.650	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	22.500
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	22.500	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Montants non appelés au terme de l'exercice	8543		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	8553		406.150
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES	284		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	13.726.612
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	324.903	
Remboursements	8593	2.612.290	
Réductions de valeur actées	8603	247.987	
Réductions de valeur reprises	8613	166.127	
Différences de change	(+)(-)	8623	
Autres	(+)(-)	8633	120.000
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8		11.477.365
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		943.577

SG
X
H

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.5.1
----	-----------------	--	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
UMONS VENTURE BE 0862.398.492 Rue de houdain 9 7000 Mons BELGIQUE	Actions	1.000	10		31-12-2020	EUR	249.992	13.232
IMBC IMMO LEASE BE 0869.752.676 Rue de quatre fils Aymon 14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	19.010	95,05		30-06-2020	EUR	15.061.517	-37.955
LA MAISON DE L'ENTREPRISE BE 0459.176.323 Parc Initialis-Rue René Descartes 2 7000 Mons BELGIQUE	Actions	24	10,53		31-12-2020	EUR	301.780	-34.724
IMBC CAPITAL RISQUE BE 0809.432.039 Rue des quatre fils Aymon 14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	9.619	55,8		30-06-2020	EUR	136.569.785	393.566
ETRAVE BE 0462.711.279 Rue des quatre fils Aymon 14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	501	14,31		31-12-2020	EUR	398.306	-212

N°	BE 0436.833.758					C-cap 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	-------------

GO WEST INVEST BE 0825.703.293 Rue Jules Destree 52 6001 Marcinelle BELGIQUE	Actions	125	6,25	31-12-2020	EUR	244.762	29.531
NIVELINVEST BE 0430.636.943 Rue Louis de Geer 2 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE	Actions	3.750	12,25	31-12-2020	EUR	10.934.653	300.313
SAMBRINVEST BE 0427.908.867 Avenue Georges Lemaitre 62 6041 Gosselies BELGIQUE	Parts	250	1	30-06-2020	EUR	27.055.196	778.747
DECUBE BE 0863.670.776 Quai du Pont Canal(S-B) 3 7110 Houdeng-Goegnies BELGIQUE	Actions	130	6,65	31-12-2020	EUR	3.004.221	29.168
IMBC 2020 BE 0667.687.820 des Fils Aymon 12-14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	6.000	60	30-06-2020	EUR	36.245.051	-378.085
LASER COATING DIAMOND TECHNOLOGY S.A. BE 0894.371.474 220/bat21 6001 Marcinelle BELGIQUE	Actions	2.000	1,79	31-12-2020	EUR	171.085	-33.859

18/41

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.6
----	-----------------	--	-----------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	32.760.212	38.229.190
8686		
8687	6.683.985	9.193.653
8688	26.076.227	29.035.537
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

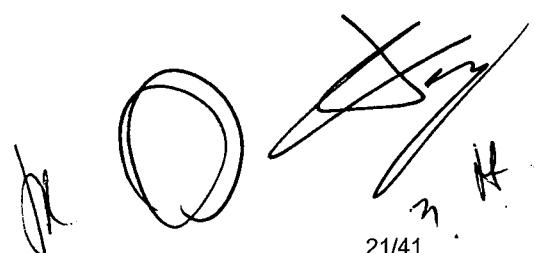
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.7.1
----	-----------------	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice



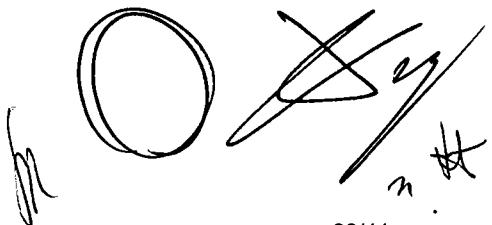
Handwritten signatures and initials, including a large circle and a stylized signature.

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.7.2
----	-----------------	-------------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
S.A. HOLDING FINANCIERE DU PONANT BE 0691.729.863	Actions	12.000		54,55
S.A. SOWALFIN BE 0227.842.904	Actions	10.000		45,45



ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières		
Emprunts subordonnés	8801	15.650.000
Emprunts obligataires non subordonnés	8811	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8821	
Etablissements de crédit	8831	
Autres emprunts	8841	11.150.000
Dettes commerciales	8851	4.500.000
Fournisseurs	8861	
Effets à payer	8871	
Acomptes sur commandes	8881	
Autres dettes	8891	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	8901	
	42	15.650.000

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8802	3.300.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	3.300.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	3.300.000

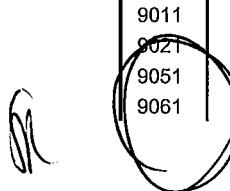
Dettes ayant plus de 5 ans à courir

	Codes	Exercice
Dettes financières	8803	3.250.000
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	3.250.000
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	149.544.399
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	152.794.399

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	





N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073
Dettes fiscales estimées	450

Rémunérations et charges sociales

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077

Codes	Exercice
	196.133

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.10
----	-----------------	--	------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

12

12

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

12

12

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

20.539

21.154

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

1.190.898

1.144.899

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

314.216

288.909

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

232.718

246.636

Pensions de retraite et de survie

624

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)(-)

635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

9110

Actées

9111

Reprises

Sur créances commerciales

9112

Actées

9113

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

39.397

39.989

Autres

641/8

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

281

Frais pour la société

617

14.100

2.602

m O X Z

25/41

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

- Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats
 - Subsides en capital
 - Subsides en intérêts
- Ventilation des autres produits financiers
 - Différences de change réalisées
 - Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	21.997	21.997
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

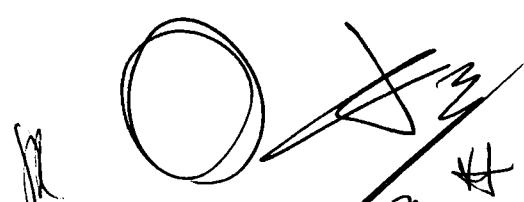
Ecarts de conversion de devises

Autres

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.12
----	-----------------	------------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS			
Produits d'exploitation non récurrents			
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	76	229.950	613.742
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	76A	62.500	13.055
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7620		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	62.500	13.055
Produits financiers non récurrents	76B	167.450	600.687
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	167.450	600.687
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES			
Charges d'exploitation non récurrentes			
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	66	493.714	372.233
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	66A	245.727	270.727
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6620		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6630	245.727	270.727
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	664/7		
Charges financières non récurrentes	6690		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	66B	247.987	101.506
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	661	247.987	101.506
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6621		
Autres charges financières non récurrentes	6631		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		


 27/41

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.13
----	-----------------	------------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

Codes	Exercice
9134	85.048
9135	85.048
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	85.143

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147	426.214	407.523
9148		

A handwritten signature consisting of a large oval shape with several intersecting lines and diagonal strokes extending from it. Below the main oval, there are smaller, more fluid signatures or initials.

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

29/41

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagements pris pas libérés

Exercice
600.000

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

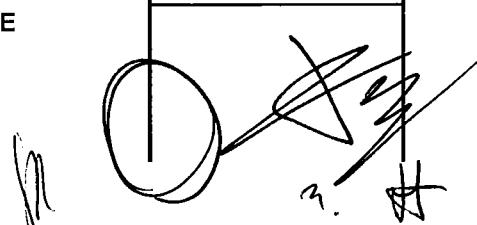
Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT



N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

Exercice

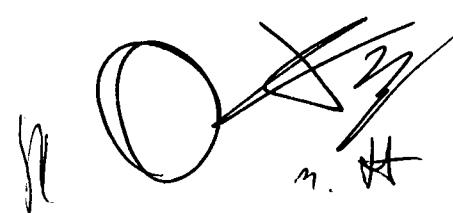
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice



A handwritten signature consisting of a circle with a horizontal line through it, followed by several diagonal strokes and the initials 'm.' and 'A.'

N°	BE 0436.833.758		C-cap 6.15
----	-----------------	--	------------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES
AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES				
Immobilisations financières				
Participations	280/1		114.780.030	109.780.030
Créances subordonnées	280		114.780.030	109.780.030
Autres créances	9271			
Créances				
A plus d'un an	9281			
A un an au plus	9291		8.509.850	2.821.551
Placements de trésorerie				
Actions	9301			
Créances	9311		8.509.850	2.821.551
Dettes				
A plus d'un an	9321			
A un an au plus	9331			
Garanties personnelles et réelles				
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9341			
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9351		4.500.000	
Autres engagements financiers significatifs				
Résultats financiers				
Produits des immobilisations financières	9361			
Produits des actifs circulants	9371		4.500.000	
Autres produits financiers	9401			
Charges des dettes	9421			
Autres charges financières	9431			
Cessions d'actifs immobilisés				
Plus-values réalisées	9441			19.151
Moins-values réalisées	9451			
ENTREPRISES ASSOCIÉES				
Immobilisations financières				
Participations	9253			
Créances subordonnées	9263			
Autres créances	9273			
Créances				
A plus d'un an	9283			
A un an au plus	9293			
Dettes				
A plus d'un an	9303			
A un an au plus	9313			
Garanties personnelles et réelles				
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9323			
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9333			
Autres engagements financiers significatifs				
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION				
Immobilisations financières				
Participations	9252		621.896	620.573
Créances subordonnées	9262		621.896	620.573
Autres créances	9272			
Créances				
A plus d'un an	9282			0
A un an au plus	9292			
Dettes				
A plus d'un an	9302			
A un an au plus	9312			
	9322			
	9332			
	9342			
	9352			
	9362			
	9372			

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles de marché, aucune information n'a pu être reprise dans cette annexe.

Exercice

A handwritten signature and initials are present in the bottom right corner. The signature appears to be 'K. K.' followed by a large 'A'. Below the signature, there is a small circle and the number '21'. To the right of the circle, there is a large 'A' with a checkmark through it. The page is numbered '33/41' at the bottom right.

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	101.748

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)**

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	7.796
95061	
95062	
95063	3.895
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

34/41

Règles d'évaluation

ACTIF

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition.

Ils sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider d'amortir totalement les frais d'établissement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

2. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Si leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, un amortissement sur cinq ans maximum peut être pratiqué.

Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, ces immobilisations ne sont pas amorties mais font l'objet d'une réduction de valeur en cas de dépréciation durable.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède à une évaluation annuelle des ces immobilisations.

3. Immobilisations Corporelles

3.1. Bâtiments

Ce poste est amorti en vingt ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

3.2. Mobilier et matériel Informatique

Ce poste est amorti en 5 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

Le Conseil d'Administration peut demander de pratiquer un amortissement accéléré, complémentaire ou exceptionnel.

4. Immobilisations Financières

4.1. Participation dans les entreprises liées et avec liens de participation

Les titres sont entrés à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais accessoires sont pris directement en charge par le compte de résultat.

Ces titres font l'objet chaque année d'une évaluation individuelle.

Une réduction de valeur de prudence est appliquée si celle-ci à un caractère durable et compte tenu de la situation financière et de rentabilité de la société dans laquelle les parts sont détenues.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées quand la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable nette et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

Une réévaluation de la valeur comptable de la participation peut être décidée par le Conseil d'Administration, si la plus-value est certaine et durable.

4.2. Crédances sur les entreprises liées et avec liens de participation et autres créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière.

Le Conseil d'administration prendra position sur la nécessité d'acter des réductions de valeur lorsque la société débitrice :

- est en retard de paiement ;
- a demandé des reports d'échéance ;
- est dans une situation présumée difficile ;
- est soumise à des risques divers.

Ou si une contestation est née quant à la nature e/ou la valeur de la créance.

Dans le calcul de la réduction de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose.

Les réductions de valeur ne seront actées que si elles ont un caractère durable.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées lors d'un retour à meilleure fortune et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

5. Crédances à moins d'un an

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable. Le critère de durabilité sera pris en considération.

6. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale hors frais accessoires.

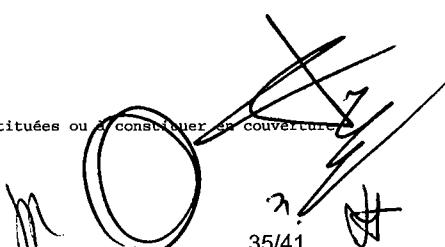
7. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits à recevoir ainsi que de charges à imputer dont il faut tenir compte.

PASSIF

1. Provision pour risques et charges

Le Conseil d'Administration procédera chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture de risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.



N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

Il fixera pour chaque type de risque les méthodes d'évaluation appropriées.

2. Dettes

Les dettes sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

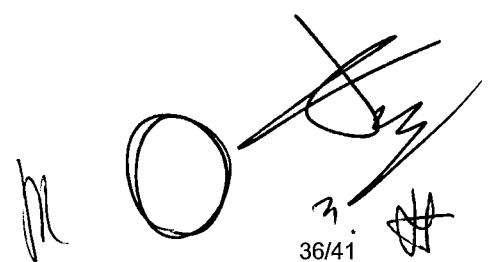
3. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits acquis ainsi que de charges à reporter dont il faut tenir compte.

COMPTE D'ORDRE

Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers ;
- de promesses d'achat ou de rachat ;
- tous les engagements ou droits de recours qui ne figure pas au bilan.

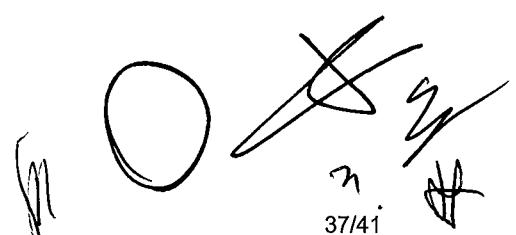


A handwritten signature consisting of several loops and lines, followed by the number "36/41" and some smaller initials.

N°	BE 0436.833.758	C-cap 6.20
----	-----------------	------------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ces comptes, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.



A handwritten signature consisting of a stylized 'M', a circle, and a cross-like flourish, followed by the number '37/41' and some smaller initials.

N°	BE 0436.833.758		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

BILAN SOCIAL

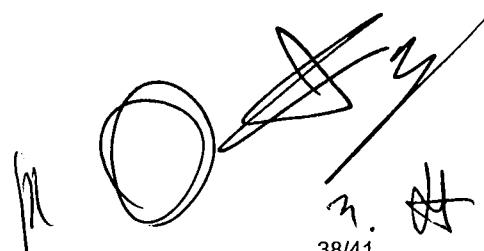
Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 218

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	12	3	9
Temps partiel	1002	1	0	1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	12,3	3	9,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	20.000	5.078	14.922
Temps partiel	1012	539		539
Total	1013	20.529	5.078	15.461
Frais de personnel				
Temps plein	1021	1.702.987	372.612	1.330.375
Temps partiel	1022	34.845	0	34.845
Total	1023	1.737.832	372.612	1.365.220
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	12	2,8	9,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	21.154	4.880	16.274
Frais de personnel	1023	1.460.967	288.127	1.172.840
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0	0	0



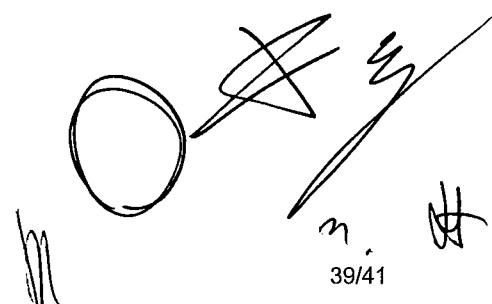
N°	BE 0436.833.758		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	12	1	12,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110			
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120		3	3
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121		9	9,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		1	12,5
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	281	
Frais pour la société	152	14.100	



N°	BE 0436.833.758		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

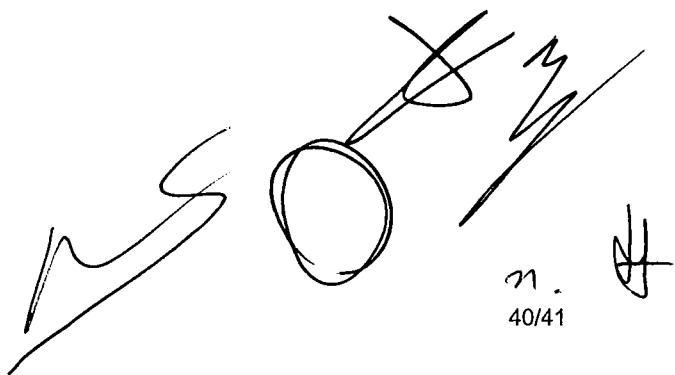
Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			



A handwritten signature consisting of several loops and lines, followed by the initials "n." and the page number "40/41".

N°	BE 0436.833.758		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

The page contains several handwritten signatures and initials in black ink. There are two large, stylized signatures at the top left, one appearing to start with 'M' and the other with 'J'. To the right of these is a large, roughly circular mark that looks like a stylized letter 'G' or a logo. Below these is a smaller, more fluid signature.

S.A. Invest Mons-Borinage-Centre Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2021

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2020-2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021.

La S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a été créée le 23 février 1989. Son capital est détenu à hauteur de 45,45 % par la S.A. SOWALFIN et 54,55 % par la S.A. HFDP.

Tout au long de cet exercice, la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a poursuivi sa politique d'investissement soutenue en faveur des P.M.E..

Ainsi, depuis la création de la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre jusqu'au 30 juin 2021, 113.778.199 € ont été engagés en vue de financer 315 sociétés au travers de 562 interventions réparties comme suit : 50 participations, 139 prêts subordonnés, 115 prêts sans garantie, 211 prêts partiellement garantis et 50 avances à terme fixe.

En consolidant les interventions au niveau du Groupe IMBC (S.A. Invest Mons-Borinage-Centre et ses filiales hors DIGITAL ATTRAXION et interventions de fonds de fonds), le volume d'activité est le suivant :

- Depuis sa création, 2.135 financements ont été accordés au profit de 1.009 P.M.E. pour un montant total de 513.703.465 €.
- Au cours de cet exercice, 182 financements ont été accordés au profit de P.M.E. pour un montant total de 56.790.795 € ; soit de nouveau une année exceptionnelle confirmant la forte croissance de l'activité du Groupe IMBC.

Signalons également que la S.A. DIGITAL ATTRAXION en près de quatre ans d'activité a financé 157 projets de Start-Up numérique pour un montant total de près de 14.000.000 € incluant les budgets d'investissements ainsi que les frais de coaching spécialisé. Parmi ces projets, plus de 40 pour un montant de près de 4.000.000 € concernent la zone IMBC.

En termes d'évolution des affaires, l'étude approfondie d'un certain nombre de dossiers nous a conduits à libérer les interventions suivantes :

1 prise de participation dans 1 société pour un montant de	5.000.000,00 €
1 prêt subordonné dans 1 société pour un montant de	41.405,78 €
2 prêts garantis dans 2 sociétés pour un montant de	174.132,40 €
2 prêts assortis d'une garantie morale dans 2 sociétés pour un montant de	109.365,00 €
1 avance à terme fixe dans 1 société pour un montant de	5.500.000,00 €
1 avance à terme fixe convertie en moyen terme	120.000,00 €

Parmi les dossiers signés, 600.000 € restent à libérer.

Au cours de l'exercice,	
des remboursements contractuels ont été enregistrés à concurrence de	2.612.290,40 €
des réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	285.487,03 €
des reprises de réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	229.949,85 €
des remboursements sur avances à terme fixe ont été enregistrés à concurrence de	1.750.000,00 €
des créances et réductions de valeur y relatives ont été annulées à hauteur de	54.335,36 €

COMPTES ANNUELS

Nous commentons, ci-après, les postes les plus significatifs du bilan et du compte de résultats. Ces commentaires complètent les renseignements donnés à l'annexe aux comptes annuels.

BILAN

Actif

II.	<u>Immobilisations incorporelles</u>	53.750,77 €
II.	<u>Immobilisations corporelles</u>	2.401.093,16 €
IV.	<u>Immobilisations financières</u>	127.285.440,77 €

Cette rubrique comprend les prises de participation et les prêts en cours auprès des entreprises du portefeuille ainsi que les prises de participation dans les filiales.

VI.	<u>Autres créances</u>	9.269.602,45 €
	Cette rubrique comprend les avances à terme fixe en cours auprès des entreprises du portefeuille ainsi que les avances relatives à la convention de cash-pooling.	
VIII.	<u>Placements de trésorerie</u>	32.760.212,39 €
	Cette rubrique comprend des placements à terme.	
IX.	<u>Valeurs disponibles</u>	4.196.200,18 €
	Avoirs à vue.	
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	160.987,69 €
	Intérêts acquis sur créances, sur compte courant et sur compte à terme et charges à reporter.	

Passif

I.	<u>Capital souscrit</u>	550.000,00 €
	Le capital est représenté par 22.000 actions.	
IV.	<u>Réserves</u>	1.747.591,98 €
A.	<u>Réserve légale</u>	55.000,00 €
	Situation au 30/06/2020	55.000,00 €
	Dotation de l'exercice 2020-2021	0,00 €
B.	<u>Réserve indisponible</u>	1.692.591,98 €
	Situation au 30/06/2020	1.544.955,47 €
	Dotation de l'exercice 2020-2021	147.636,51 €
V.	<u>Bénéfice reporté</u>	1.461.792,55 €
	Situation au 30/06/2020	1.314.156,04 €
	Résultat de l'exercice 2020-2021	147.636,51 €
VI.	<u>Subsides</u>	79.628,74 €
VIII.	<u>Dettes à plus d'un an</u>	156.094.398,83 €

Il s'agit du prêt de la S.A. SOWALFIN et des emprunts bancaires à long terme.

IX. Dettes à un an au plus	16.190.229,81 €
-----------------------------------	------------------------

Ce poste reprend principalement la dette bancaire à court terme ainsi que l'échéant dans l'année de la dette bancaire à long terme, les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et salariales et les avances Interco.

X. Comptes de régularisation	3.645,50 €
-------------------------------------	-------------------

COMPTE DE RESULTATS

Charges

II. Services et biens divers	884.455,70 €
Il s'agit principalement de la facturation de services prestés par des tiers.	
Rémunérations et charges sociales	1.737.832,13 €
Amortissements	342.553,28 €
Autres charges d'exploitation	39.397,41 €
V. Charges financières	444.963,42 €
VIII. Charges exceptionnelles	493.714,25 €
X. Impôts	85.048,07 €

Produits

I. Autres produits d'exploitation	3.012.973,29 €
Revenus de gestion de Fonds	3.000.849,86 €
Autres produits d'exploitation	12.123,43 €
IV. Produits financiers	1.080.314,14 €
Produits des actifs circulants	602.072,06 €
Produits financiers sur créances	381.821,22 €
Produits sur avances à terme fixe	26.609,87 €
Autres produits financiers	69.810,99 €
VII. Produits exceptionnels	229.949,85 €

Cette rubrique comprend principalement les reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières et les récupérations post-faillite.

RESULTAT	295.273,02 €
-----------------	---------------------

AFFECTATION BENEFICIAIRE

Nous soumettons à votre approbation l'affectation bénéficiaire que nous avons comptabilisée comme suit :

- Résultat de l'exercice 2020-2021 :	295.273,02 €
- Bénéfices reportés exercices précédents :	1.314.156,04 €
- Résultat à affecter :	1.609.429,06 €
- Dotation à la réserve légale :	0,00 €
- Dotation aux autres réserves :	147.636,51 €
- Résultat avant distribution de dividendes :	1.461.792,55 €
- Distribution de dividendes :	0,00 €
- Report à nouveau :	1.461.792,55 €

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La S.A. Invest Mons-Borinage-Centre n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

REGLES D'EVALUATION

La S.A. Invest Mons-Borinage-Centre procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice. Signalons en outre que la règle de l'amortissement linéaire est appliquée.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques principaux auxquels la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre est confrontée résident dans les incertitudes liées aux interventions qu'elle réalise. Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière. Lorsqu'à un moment de la vie d'une entreprise financée, une intervention est jugée trop incertaine et qu'un risque de non recouvrement est suspecté, une réduction de valeur de prudence est appliquée.

Soulignons que, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

C'est donc notamment en tenant compte de cette situation que, cette année, la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre a acté des réductions de valeur pour un montant total de 285.487,03 €. A contrario, signalons que des reprises de réduction de valeur pour un montant total de 229.949,85 € ont été réalisées suite à l'amélioration de la situation de certaines interventions.

CONTINUITÉ

Néant.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES

Néant.

INDICATIONS QUANT A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant.

REMUNERATION ADMINISTRATEURS PUBLICS

Voir rapport de Rémunération en annexe.

CONFLITS D'INTERETS

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration de la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre nécessitant l'application d'une telle procédure.

EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE

Néant.

Rapport de rémunération¹

Informations générales

Nom de l'organisme :	Société d'Investissement de Mons, du Borinage et du Centre
Nature juridique :	Société anonyme
Références légales :	n/a
Ministre de tutelle :	Willy BORSUS
Période de reporting :	Janvier 2020 à décembre 2020

A. Informations relatives aux Administrateurs publics

1. Informations relatives aux mandats et à la rémunération

Nom de l'organe de gestion* : Conseil d'administration	Titre	Date de désignation	Durée du mandat	Rémunération brute annuelle
		JJ/MM/AAAA	Années	EUR
Fabienne COUSIN	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	1.152,09 €
Olivier DESTREBECQ	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	918 €
Anaïs GOFFINET	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	463,59 €
Catherine HOCQUET	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	1.152,09 €
Medhi MEZHOUD	Administrateur	25/10/2019	Échéance en octobre 2024	1.152,09 €

Commentaires

- Le Conseil d'administration se compose de 14 Administrateurs répartis comme suit :
 - Le nombre d'Administrateurs publics s'élève à 5 conformément à la décision du Gouvernement wallon du 19 avril 2018.
 - Le nombre d'Administrateurs privés représentant les Actionnaires de catégorie B (secteur privé) s'élève à 7.
 - Le nombre d'Administrateurs indépendants privés s'élève à 2.

¹ Visé à l'article 15, §1^{er} du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

- Les montants des rémunérations (jetons de présence) concernent la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre - maison mère - et ses 2 filiales la S.A. IMBC Capital Risque et la S.A. IMBC 2020.

2. Règles générales relatives à la rémunération des Administrateurs publics

Rémunération de l'Administrateur public :

- Rémunération de base annuelle ou mensuelle : non applicable.
- Jeton de présence par réunion : 229,50 € indexé, sur base d'une présence effective lors des 3 réunions du Conseil d'Administration de IMBC et ses 2 filiales ; la S.A. IMBC Capital Risque et la S.A. IMBC 2020. Si un Administrateur n'est présent qu'à 1 ou 2 réunions sur les 3, le montant du jeton est proraté (76,50 € indexé, par séance).
- Frais de déplacement : couverture des frais de déplacement dans les formes et conditions fixées par l'arrêté du Gouvernement wallon du 18 décembre 2003 portant Code de la Fonction publique wallonne. Dans ce cadre, chaque membre signe une attestation en vue de l'obtention du défraiement.
- Autres avantages : non applicable.

3. Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par l'Administrateur public qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme
		EUR
Fabienne COUSIN	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit
Olivier DESTREBECQ	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit
Anaïs GOFFINET	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit
Catherine HOCQUET	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit
Medhi MEZHOUD	Administrateur de IMBC Capital Risque Administrateur de IMBC 2020	Mandat gratuit

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

Commentaires :

n/a

4. Informations relatives à la répartition des genres

	Femmes	Hommes	Total
Membres de l'organe de gestion			
- dont Administrateurs publics	3	2	5
- dont Administrateurs non publics	3	6	9

Commentaires

n/a

5. Informations relatives à la participation aux réunions

*	Conseil d'Administration	Comité de rémunérations	Comité d'audit
Fabienne COUSIN	15/15	n/a	n/a
Olivier DESTREBECQ	12/15	n/a	n/a
Anaïs GOFFINET	6/15	n/a	n/a
Catherine HOCQUET	15/15	1/2	n/a
Medhi MEZHOUD	15/15	n/a	2/2

Commentaires

Le nombre de 15 réunions de Conseil d'Administration correspond aux réunions qui se sont tenues en présentiel et en visioconférence au sein des 3 structures du Groupe IMBC : S.A. IMBC, S.A. IMBC Capital Risque et S.A. IMBC 2020.

Les 9 réunions du Conseil d'Administration qui se sont tenues pendant la période du confinement/de la crise sanitaire ont eu lieu par consentement unanime écrit des Administrateurs et n'ont donné lieu à aucun jeton de présence.

Un gestionnaire privé a assisté à l'ensemble des réunions des Conseils d'Administration, soit un taux de présence de 100 %.

Jean-Sébastien BELLE a assisté à l'ensemble des réunions des Conseils d'Administration, à l'exception de 3 réunions, soit un taux de 80 %.

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

B. Informations relatives au(x) gestionnaire(s)

1. Informations relatives à la relation de travail

*	Nature de la relation de travail	Si contrat: - Type de contrat - Date signature - Date entrée en fonction	Si mandat fonction publique: - Date A.G.W. désignation - Date entrée en fonction
Jean-Sébastien BELLE	Statut indépendant	Entrée en fonction le 30 septembre 1991 Depuis le 7 novembre 2014, convention de gestion d'indépendant	n/a
Sylvie CRETEUR	Statut salarié	CDI à dater du 1 ^{er} avril 1993	n/a

Commentaires

n/a

2. Informations relatives à la rémunération

Détail de la rémunération brute annuelle relative à la période de reporting (montants en EUR).

	Jean-Sébastien BELLE*	Sylvie CRETEUR*
Rémunération de base	247.909,74 €	268.726,77 €
Rémunération variable (le cas échéant)	n/a	n/a
Plan de pension complémentaire (le cas échéant)	16.605,01 €	38.251,87 €
Autres composantes de la rémunération	n/a	n/a
Total (rémunération brute annuelle)	264.509,75 €	306.978,64 €

Commentaires

- En ce qui concerne la rémunération que Monsieur Jean-Sébastien BELLE a perçu pour l'année 2020, il est précisé que le montant repris correspond au coût société en tant qu'indépendant, lequel prend à sa charge ses propres cotisations sociales, considérant également que la société ne doit pas prendre à sa charge les cotisations O.N.S.S. patronales.
--

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution

- En ce qui concerne Madame Sylvie CRETEUR, le montant de la rémunération indiqué pour l'année 2020 comprend l'O.N.S.S. travailleur. Il est par ailleurs précisé que le Groupe prend en charge des frais de représentation et de télétravail forfaitaires dont le montant est estimé à 4.205 € par an.
- Depuis sa mise en place, le plan de pension complémentaire a toujours été à contribution définie (et non d'un but à atteindre) et respecte la « règle des 80 % ».

3. Modalités de paiement de la rémunération variable (le cas échéant)

Il n'existe aucune rémunération variable pour les gestionnaires.

4. Informations relatives aux indemnités de départ

Application des dispositions générales en cette matière.

5. Informations relatives aux mandats dérivés

Le mandat dérivé est le mandat ou la fonction exercé par le gestionnaire qui lui a été confié par ou sur proposition de l'organisme dont il est issu.

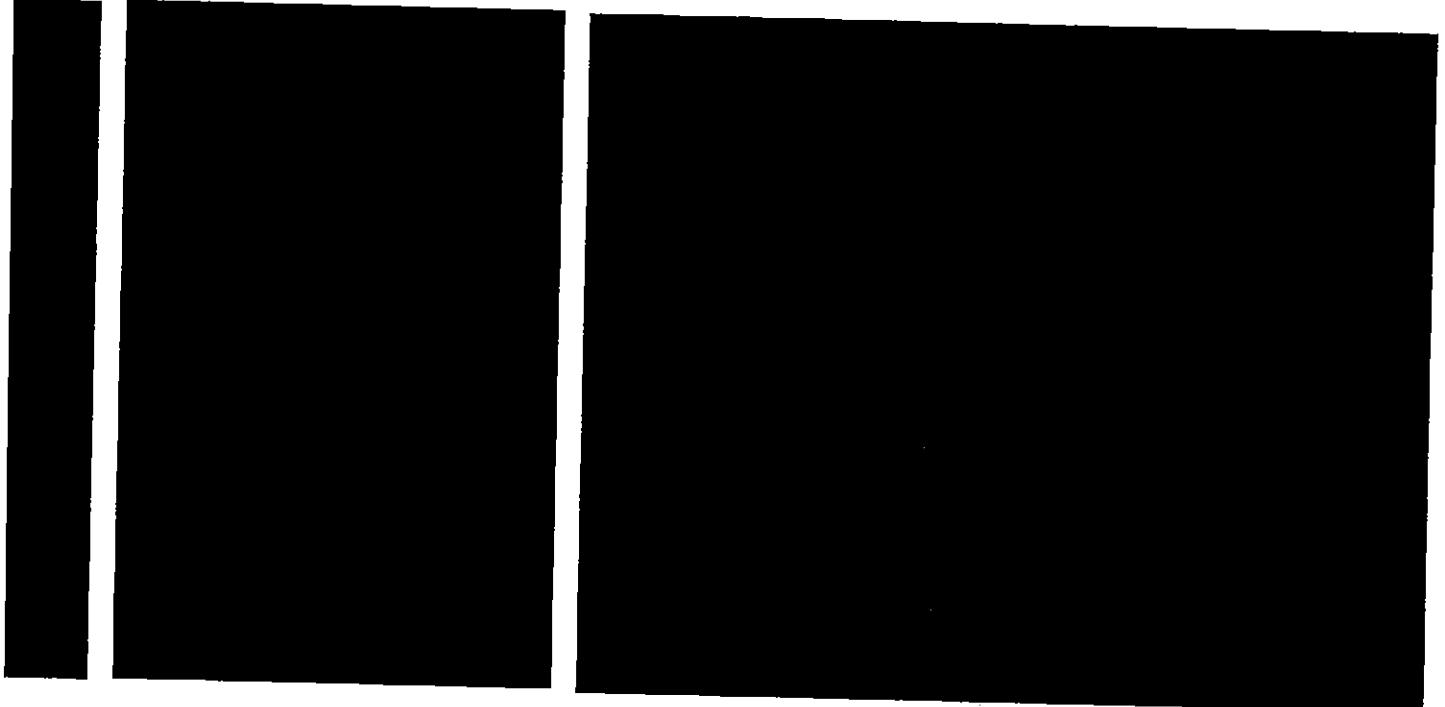
Nom de l'organe de gestion*	Liste des mandats dérivés	Rémunération annuelle brute reversée à l'organisme
		EUR
Jean-Sébastien BELLE	S.A. IMBC Spinnova S.A. IMBC Immo Lease	Mandats exercés à titre gratuit
Sylvie CRETEUR	S.A. IMBC Spinnova S.A. IMBC Immo Lease	Mandats exercés à titre gratuit

Commentaires :

Le Groupe IMBC étant une société de financement et de capital à risque, il est, dans l'essence même de ses activités, indispensable que les membres de son personnel, en ce compris les gestionnaires, exercent des mandats d'Administrateur dans les sociétés du portefeuille.

Les mandats que les gestionnaires, voire même les membres du personnel du Groupe IMBC exercent pour le Groupe dans le cadre de leur fonction le sont à titre gratuit ou s'il échet, les rémunérations sont versées directement à la maison mère.

* Mentionner ici les noms et prénoms. Le rapport de rémunération doit comprendre les informations individuelles et nominatives prévues à l'article 15, §2 et §3 du décret du 12 février 2004 relatif au statut l'administrateur public et du décret du 12 février 2004 relatif au statut de l'administrateur public pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution



SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE MONS, DU BORINAGE ET DU CENTRE

Rapport du commissaire

30 juin 2021



SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE MONS, DU BORINAGE ET DU CENTRE SA

**RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2021**

(COMPTE ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la IBC SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 octobre 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de IBC durant onze exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTE ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 176.127.287 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 295.273.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses (leurs) aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des Sociétés et des Associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

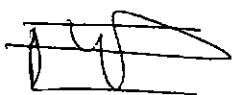
Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

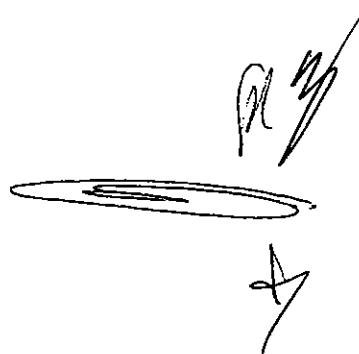
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés et des Associations

Gosselies, 5 octobre 2021

RSM INTERAUDIT SC
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR



THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ



PL YB

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **IMBC Capital Risque**

Forme juridique: **Société anonyme**

Adresse: **Rue des Quatre Fils Aymon** N°: **12-14** Boîte:

Code postal: **7000** Commune: **Mons**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de **Hainaut, division Mons**

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise **BE 0809.432.039**

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

21-02-2019

**COMPTE ANNUEL EN EUROS approuvés par l'assemblée
générale du**

22-10-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-07-2020

au

30-06-2021

Exercice précédent du

01-07-2019

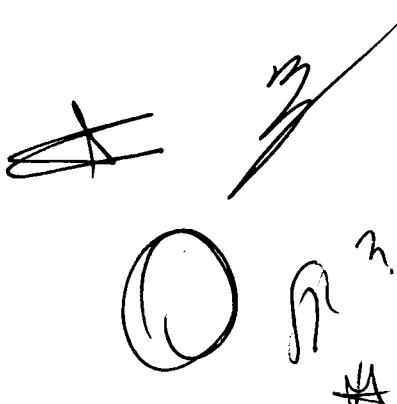
au

30-06-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 7, C-cap 8, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15



**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

HOCQUET Catherine

Route d'Ath 112
7020 Nimy (Mons)
BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

BELLE Jean-Sébastien

Chaussée de Mons 525
7810 Maffle
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Président du Conseil d'Administration

ROLAND Serge

Voie des Curés 5
7050 Jurbise
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Vice-président du Conseil d'Administration

PRIGNON Anne

rue Emile Servais 8
6032 Mont-sur-Marchienne
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

CRETEUR Sylvie

Rivage de Buisseret 10
7180 Seneffe
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur délégué

Administrateur

MEZHOUD Medhi

rue des Fonds Gaillards 108
7100 La Louvière
BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

MARTIN Michel

avenue du Bel Horizon 17
6530 Thuin

N°	BE 0809.432.039		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

DE DORLODOT Damien

Square du Lion 9

1470 Genappe

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

TANCREDI Alfredo

Avenue du centenaire 52

7022 Hyon

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

FRIART Dominique

Rue des Sars 2/3-2

7000 Mons

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

GOFFINET Anaïs

Rue de la Couronne 53

7334 Hautrage

BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

COUSIN Fabienne

Rue Emile Vandervelde 140

7000 Mons

BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

DESTREBECQ Olivier

Rue Arthur Warocqué 50

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

S.A. HOLDING FINANCIÈRE DU PONANT

BE 0691.729.863

Rue des Quatre Fils Aymon 12-14

7000 MONS

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

NICOLAS Louis

S.A. SOWALFIN

BE 0227.842.904

Avenue Maurice Destenay 13

Nº BE 0809.432.039 C-cap 2.1

**4000 Liège
BELGIQUE**

Observateur

Représenté directement ou indirectement par:

WEERTS John

RSM INTERAUDIT SC SCRL (B00091)

BE 0436.391.122

Rue Antoine de Saint Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 22-10-2021

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par:

LEJUSTE Thierry (A01286)

~~3~~ 3. M 44

N°	BE 0809.432.039		C-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

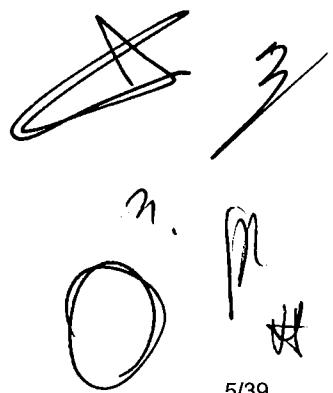
L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.



A handwritten signature consisting of a stylized oval shape followed by a vertical line with a diagonal stroke. Below it, there are two initials: 'M.' and 'P.' positioned above a small circle, with a small 'H' at the bottom right.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20 21/28	<u>63.388.591</u>	<u>51.968.428</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS	6.2	21		
Immobilisations incorporelles	6.3	22/27	89	598
Immobilisations corporelles		22 23 24 25 26 27		
Terrains et constructions				
Installations, machines et outillage				0
Mobilier et matériel roulant				598
Location-financement et droits similaires				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours et acomptes versés				
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	<u>63.388.502</u>	<u>51.967.830</u>
Entreprises liées	6.15	280/1 280 281	3.800.000 3.800.000	3.800.000 3.800.000
Participations				
Créances				
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	9.352.345	8.579.713
Participations		282	7.638.587	6.773.032
Créances		283	1.713.758	1.806.681
Autres immobilisations financières		284/8	50.236.157	39.588.117
Actions et parts		284	1.392.198	1.142.181
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	48.843.959	38.445.936
ACTIFS CIRCULANTS	29/58		<u>80.872.189</u>	<u>86.463.753</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus	40/41		<u>4.828.931</u>	<u>7.513.491</u>
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	4.828.931	7.513.491
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53 50 51/53 54/58 490/1	<u>65.490.201</u> <u>65.490.201</u> <u>10.552.845</u> 212	<u>75.249.182</u> <u>75.249.182</u> <u>3.701.080</u>
Actions propres				
Autres placements				
Valeurs disponibles				
Comptes de régularisation	6.6			
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	144.260.780	138.432.181

N°	BE 0809.432.039			C-cap 3.2
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	136.877.435	136.569.785
Capital		10/11	130.487.964	130.487.964
Capital souscrit		10	130.487.964	130.487.964
Capital non appelé		100	130.487.964	130.487.964
En dehors du capital		101		
Primes d'émission		11		
Autres		1100/10		
Plus-values de réévaluation		1109/19		
Réserves		12		
Réserves indisponibles		13	4.451.272	4.289.756
Réserve légale		130/1	4.451.272	4.289.756
Réserves statutairement indisponibles		130	561.588	546.205
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319	3.889.684	3.743.551
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133		
Subsides en capital		14	1.938.199	1.792.065
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		160/5		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	7.383.345	1.862.396
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		178		
Dettes financières		179		
Etablissements de crédit		170		
Autres emprunts		171		
Dettes commerciales		172		
Fournisseurs		173		
Effets à payer		174		
Acomptes sur commandes		175		
Autres dettes		1750		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	1751		
Impôts		176		
Rémunérations et charges sociales		177		
Autres dettes		178		
Comptes de régularisation	6.9	179		
TOTAL DU PASSIF		10/49	144.260.780	138.432.181

N°	BE 0809.432.039		C-cap 4
----	-----------------	--	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations				
Chiffre d'affaires	6.10	70/76A 70	9.516	104.992
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	252	1.100
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A 60/66A 60	9.264 1.867.366	103.892 1.862.481
Coût des ventes et des prestations		600/8 609 61 62		
Approvisionnements et marchandises		630	510	3.412
Achats				
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		631/4		
Services et biens divers		635/8	1.865.681	1.857.350
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	640/8		370
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		649	1.175	1.349
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	66A		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	75/76B	-1.857.850	-1.757.489
Autres charges d'exploitation	6.10	75	2.783.842	2.585.049
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		751	2.368.378	1.963.122
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	752/9	917.032	862.893
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	76B	1.363.476	1.076.455
Produits financiers		65/66B	87.870	23.774
Produits financiers récurrents		65	415.464	621.927
Produits des immobilisations financières		650	618.343	433.994
Produits des actifs circulants		651	77.596	69.233
Autres produits financiers	6.11	652/9	230	8.457
Produits financiers non récurrents	6.12	66B	77.366	60.776
Charges financières		66B	540.747	364.761
Charges financières récurrentes	6.11	67/77	307.649	393.566
Charges des dettes		670/3		0
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		77		
Autres charges financières		780		
Charges financières non récurrentes	6.12	680		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	689		
Prélèvement sur les impôts différés		9903	307.649	393.566
Transfert aux impôts différés		789		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6904		
Impôts		6905	307.649	393.566
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales				
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)			
Prélèvement sur les réserves immunisées				
Transfert aux réserves immunisées				
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)			

N°	BE 0809.432.039		C-cap 5
----	-----------------	--	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	2.099.714	1.998.688
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	307.649	393.566
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	1.792.065	1.605.122
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	161.515	206.623
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920	15.382	19.679
aux autres réserves		6921	146.133	186.944
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	1.938.199	1.792.065
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large stylized 'A', a 'Z', a circle with 'O', a 'B', and a 'H'.

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	XXXXXXXXXX	43.970
8021		
8031		
8041		
8051	43.970	
8121P	XXXXXXXXXX	43.970
8071		
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	43.970	
81311	0	

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large X, a stylized signature, and initials like M, H, and Z.

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.3.2
----	-----------------	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	4.474
8162		
8172		
8182		
8192	4.474	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	4.474
8272		
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	4.474	
23		

11/39

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.3.3
----	-----------------	--	-------------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice
Plus-values au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

8163

8173

8183

8193

8253P

8213

8223

8233

8243

8253

8323P

8273

8283

8293

8303

8313

8323

24

XXXXXXXXXX

251.263

251.263

XXXXXXXXXX

250.665

509

251.174

89

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+) / (-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

The handwritten markings consist of several stylized signatures and initials. At the top right, there is a large, flowing signature that appears to end with a 'Z'. Below it, towards the center-right, is a smaller, more compact signature. In the lower right area, there are two distinct initials: 'O' and 'M'. Further down, near the bottom right corner, are the initials 'n.' and 'H'. The handwriting is in black ink on white paper.

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.4.1
----	-----------------	--	-------------

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU

TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8391P	XXXXXXXXXX	<u>3.800.000</u>
8361		
8371		
8381		
8391		<u>3.800.000</u>
8451P	XXXXXXXXXX	
8411		
8421		
8431		
8441		
8451		
8521P	XXXXXXXXXX	
8471		
8481		
8491		
8501		
8511		
8521		
8551P	XXXXXXXXXX	
8541		
8551		
280		<u>3.800.000</u>
281P	XXXXXXXXXX	
8581		
8591		
8601		
8611		
(+)(-)	8621	
(+)(-)	8631	
281		
8651		

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.4.2
----	-----------------	--	-------------

**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION -
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU
TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	6.773.032
8362	765.572	
8372		
8382	99.983	
8392	7.638.587	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8472		
8482		
8492		
8502		
8512		
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	
8542		
8552		
282	7.638.587	
283P	XXXXXXXXXX	1.806.681
8582		
8592		92.923
8602		
8612		
8622		
8632		
283		1.713.758
8652		

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.4.3
----	-----------------	--	-------------

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	XXXXXXXXXX	1.429.766
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8383	250.017	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	1.679.783	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	XXXXXXXXXX	287.585
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523	287.585	
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		284	1.392.198	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	XXXXXXXXXX	38.445.936
Mutations de l'exercice				
Additions		8583	19.006.050	
Remboursements		8593	8.732.744	
Réductions de valeur actées		8603	540.747	
Réductions de valeur reprises		8613	415.464	
Différences de change	(+)(-)	8623		
Autres	(+)(-)	8633	250.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8	48.843.959	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653	1.672.464	

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.5.1
----	-----------------	--	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

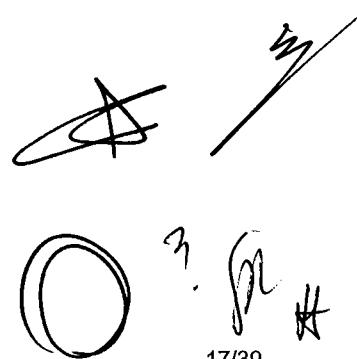
Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou (-) (en unités)	
THE BELGIAN PIE COMPANY S.A. BE 0664.579.662					30-06-2020	EUR	5.150.069	351.101
BELGIQUE	Actions	20.000	16,67					
RUBBERGREEN INDUSTRIE S.A. BE 0812.243.356					31-12-2020	EUR	2.888.458	-122.195
BELGIQUE	Actions	39.609	28,87					
GALLEE ENERGY 1 S.A. BE 0722.986.827								
BELGIQUE	Actions	100	10					
PARC D'AVVENTURES SCIENTIFIQUES S.C.R.L. BE 0462.311.896					31-12-2020	EUR	15.495.301	626.077
BELGIQUE	Actions	1.500	6,43					
ACAPELA GROUP S.A. BE 0460.125.240					31-12-2020	EUR	4.131.269	469.138
BELGIQUE	Actions	600.087	8,29					
SOPRISM S.A. BE 0545.938.665					31-12-2020	EUR	329.797	-13.268

Handwritten signatures and initials are present in the bottom right corner of the table area, appearing to be a signature of the accountant or auditor.

N°	BE 0809.432.039							C-cap 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	--	-------------

BELGIQUE	Actions	13.073	7,74					
I.D. GROUP S.A. BE 0439.169.478				31-12-2020	EUR	5.178.797	75.806	
BELGIQUE	Actions	77	1,23					
IMBC SPINNOVA S.A. BE 0870.661.013				30-06-2020	EUR	2.789.986	-690.242	
BELGIQUE	Actions	3.040	98,7					
AMB S.A. BE 0401.117.170				31-12-2020	EUR	8.340.704	2.510.875	
BELGIQUE	Actions	795	10,01					
SMOVIN S.A. BE 0649.610.582				31-12-2020	EUR	92.043	-462.394	
BELGIQUE	Actions	7.386	7,81					



A series of handwritten markings including a large 'A' with a diagonal line through it, a signature starting with 'M', a circle with 'O', a question mark, and initials 'H'.

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.6
----	-----------------	--	-----------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	65.490.201	75.249.182
8686		
8687	9.290.201	10.549.182
8688	56.200.000	64.700.000
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.7.1
----	-----------------	-------------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	130.487.964
100	130.487.964	

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXX	

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions - cat A
Actions - cat B

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

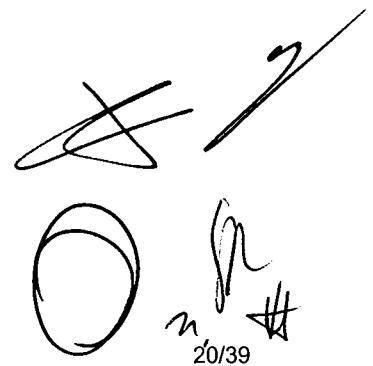
Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.7.1
----	-----------------	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

Exercice


20/39

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.7.2
----	-----------------	-------------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
S.A. Invest Mons-Borinage-Centre BE 0436.833.758	Actions	9.619		55,8
S.A. SOWALFIN BE 0227.842.904	Actions	7.619		44,2

The handwritten signatures and initials appear to be those of the signatories to the document. One signature is a stylized 'X', another is a 'Z' with a diagonal line through it, and there are other initials like 'n' and 'H'.

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières	8801	5.500.000
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	5.500.000
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	5.500.000

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	

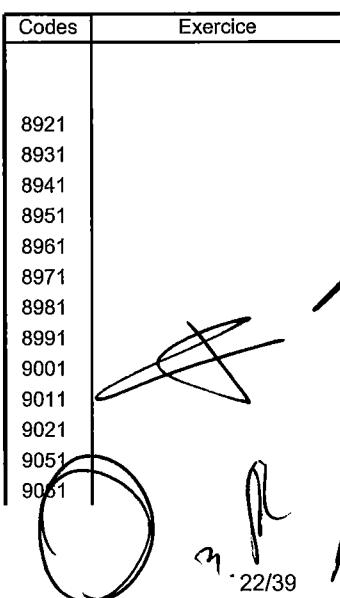
Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	



N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

	Codes	Exercice
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales

	Codes	Exercice
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

COMPTE DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Exercice

Handwritten signatures and initials in black ink, including 'X', 'Z', 'O', 'M', and 'H'.

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.10
----	-----------------	--	------------

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

0

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

0

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

0

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

370

Pensions de retraite et de survie

624

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(−)

635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

9110

Actées

9111

Reprises

Sur créances commerciales

9112

Actées

9113

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

1.175

1.349

Autres

641/8

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

Frais pour la société

617

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.12
----	-----------------	--	------------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS				
Produits d'exploitation non récurrents				
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	76		424.728	725.819
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	76A		9.264	103.892
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	760			
Autres produits d'exploitation non récurrents	7620			
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	7630			
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	764/8		9.264	103.892
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	76B		415.464	621.927
Autres produits financiers non récurrents	761		415.464	621.927
CHARGES NON RÉCURRENTES				
Charges d'exploitation non récurrentes				
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	66		540.747	364.761
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents:	66A			
dotations (utilisations) (+)/(-)	660			
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6620			
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6630			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	664/7			
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690			
Charges financières non récurrentes	66B		540.747	364.761
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		540.747	364.761
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents:	6621			
dotations (utilisations) (+)/(-)	6631			
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	668			
Autres charges financières non récurrentes	6691			

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.13
----	-----------------	------------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Pertes fiscales 1.249.790

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	1.249.790

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

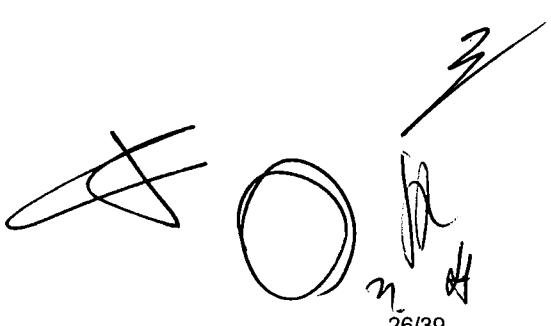
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147		
9148		


26/39

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Codes	Exercice
	9213
	9214
	9215
	9216

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)

Marchandises vendues (à livrer)

Devises achetées (à recevoir)

Devises vendues (à livrer)

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagement pris et pas libérés

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

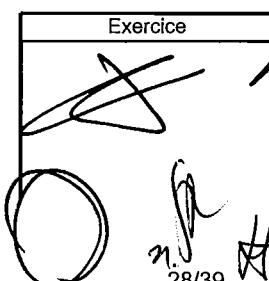
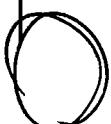
Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

Exercice
   28/39

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice

Handwritten signatures and initials are present at the bottom right of the page. There is a large stylized signature, a smaller initial 'M', a circle with a mark, and initials 'n.' followed by 'H'. Below these, the number '29/39' is written.

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES
AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	280/1	3.800.000	3.800.000
Créances subordonnées	280	3.800.000	3.800.000
Autres créances	9271		
Créances			
A plus d'un an	9281		
A un an au plus	9291		
Placements de trésorerie			
Actions	9301		
Créances	9311		
Dettes			
A plus d'un an	9321		
A un an au plus	9331		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9341		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9351	7.362.843	1.838.379
Autres engagements financiers significatifs			
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9361		
Produits des actifs circulants	9371	7.362.843	1.838.379
Autres produits financiers	9401		
Charges des dettes	9421		
Autres charges financières	9431		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9441		
Moins-values réalisées	9451		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières			
Participations	9253		220.000
Créances subordonnées	9263		220.000
Autres créances	9273		
Créances			
A plus d'un an	9283		
A un an au plus	9293		
Dettes			
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9323		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9333		
Autres engagements financiers significatifs			
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières			
Participations	9252	9.352.345	8.359.713
Créances subordonnées	9262	7.638.587	6.553.032
Autres créances	9272		
Créances			
A plus d'un an	9282	1.713.758	1.806.681
A un an au plus	9292		
Dettes			
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
	9352		
	9362		
	9372		

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.15
----	-----------------	--	------------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles de marché, aucune information n'a pu être reprise dans cette annexe.

Exercice

Exercice

*H Z
O n R*

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.16
----	-----------------	--	------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	11.240
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

Handwritten signatures and initials are present at the bottom right of the page, including a large 'X', a 'Z', a circle with 'n', and initials 'H' and 'K'. Below these, the number '82/39' is written.

N°	BE 0809.432.039		C-cap 6.19
----	-----------------	--	------------

Règles d'évaluation

ACTIF

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition.

Ils sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider d'amortir totalement les frais d'établissement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

2. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Si leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, un amortissement sur cinq ans maximum peut être pratiqué.

Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, ces immobilisations ne sont pas amorties mais font l'objet d'une réduction de valeur en cas de dépréciation durable.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède à une évaluation annuelle des ces immobilisations.

3. Immobilisations Corporelles

3.1. Bâtiments

Ce poste est amorti en vingt ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

3.2. Mobilier et matériel Informatique

Ce poste est amorti en 5 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

Le Conseil d'Administration peut demander de pratiquer un amortissement accéléré, complémentaire ou exceptionnel.

4. Immobilisations Financières

4.1. Participation dans les entreprises liées et avec liens de participation

Les titres sont entrés à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais accessoires sont pris directement en charge par le compte de résultat.

Ces titres font l'objet chaque année d'une évaluation individuelle.

Une réduction de valeur de prudence est appliquée si celle-ci a un caractère durable et compte tenu de la situation financière et de rentabilité de la société dans laquelle les parts sont détenues.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées quand la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable nette et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

Une réévaluation de la valeur comptable de la participation peut être décidée par le Conseil d'Administration, si la plus-value est certaine et durable.

4.2. Crédances sur les entreprises liées et avec liens de participation et autres créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière.

Le Conseil d'administration prendra position sur la nécessité d'acter des réductions de valeur lorsque la société débitrice :

- est en retard de paiement ;
- a demandé des reports d'échéance ;
- est dans une situation présumée difficile ;
- est soumise à des risques divers.

Ou si une contestation est née quant à la nature e/ou la valeur de la créance.

Dans le calcul de la réduction de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose.

Les réductions de valeur ne seront actées que si elles ont un caractère durable.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées lors d'un retour à meilleure fortune et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

5. Crédances à moins d'un an

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable. Le critère de durabilité sera pris en considération.

6. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale hors frais accessoires.

7. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits à recevoir ainsi que de charges à imputer dont il faut tenir compte.

PASSIF

1. Provision pour risques et charges

Le Conseil d'Administration procédera chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture de risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.19
----	-----------------	------------

Il fixera pour chaque type de risque les méthodes d'évaluation appropriées.

2. Dettes

Les dettes sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

3. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits acquis ainsi que de charges à reporter dont il faut tenir compte.

COMPTE D'ORDRE

Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers ;
- de promesses d'achat ou de rachat ;
- tous les engagements ou droits de recours qui ne figure pas au bilan.

A handwritten signature consisting of several stylized lines and loops, followed by the number '34/39' at the bottom right.

N°	BE 0809.432.039	C-cap 6.20
----	-----------------	------------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. IMBC Capital Risque a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

N°	BE 0809.432.039		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

218

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001			
Temps partiel	1002			
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003			
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011			
Temps partiel	1012			
Total	1013			
Frais de personnel				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022			
Total	1023			
Montant des avantages accordés en sus du salaire				
	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003			
Nombre d'heures effectivement prestées	1013			
Frais de personnel	1023			
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

N°	BE 0809.432.039		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110			
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120			
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134			
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

N°	BE 0809.432.039		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

N°	BE 0809.432.039		C-cap 10
----	-----------------	--	----------

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

A large, fluid handwritten signature in black ink, appearing to be a name, is written over the bottom left portion of the table.

A handwritten signature in black ink, appearing to be initials or a name, is written in the middle right area.

A handwritten signature in black ink, appearing to be initials or a name, is written below the previous one.

A handwritten signature in black ink, appearing to be initials or a name, is written along a diagonal line.

A handwritten signature in black ink, appearing to be initials or a name, is written at the bottom right.

S.A. IMBC CAPITAL RISQUE

Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2021

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2020-2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021.

A l'origine, la S.A. IMBC Capital Risque et la S.A. IMBC Convergence ont été constituées respectivement le 30 décembre 1994 et le 27 janvier 2009 dans le but d'héberger les programmations européennes F.E.D.E.R. Objectif n° 1, Phasing out et Convergence. En date du 14 février 2019, la S.A. IMBC Convergence a absorbé la S.A. IMBC Capital Risque et a changé de dénomination pour prendre celui de la société absorbée ; à savoir : S.A. IMBC Capital Risque. Cette fusion a pris ses effets au 1^{er} juillet 2018.

Les diverses attestations de clôtures définitives de ces trois programmations européennes F.E.D.E.R. ont été obtenues et l'entité fusionnée poursuit à présent son activité au travers de ses moyens propres dont un capital de 130.487.964 € détenu à hauteur de 44,20 % par la S.A. SOWALFIN et 55,80 % par la S.A. IMBC, maison-mère du Groupe.

Depuis sa création, la S.A. IMBC Capital Risque a accordé 1.214 financements au profit de 479 P.M.E. pour un montant total de 294.202.473,64 €.

Plus particulièrement au cours de cet exercice, la S.A. IMBC Capital Risque a accordé un montant de 40.631.281 € en vue de financer 93 sociétés au travers de 140 interventions.

En termes d'évolution des affaires, l'étude approfondie d'un certain nombre de dossiers nous a conduits à libérer les interventions suivantes :

3 prises de participation dans 3 sociétés pour un montant de	765.571,59 €
19 prêts subordonnés dans 19 sociétés pour un montant de	4.826.195,19 €
44 prêts non garantis dans 39 sociétés pour un montant de	7.713.656,71 €
23 prêts garantis dans 19 sociétés pour un montant de	3.104.159,00 €
9 prêts assortis d'une garantie morale dans 9 sociétés pour un montant de	3.262.038,81 €
1 prêt obligataire convertible dans 1 société pour un montant de	100.000,00 €
8 avances à terme fixe au profit de 8 sociétés pour un montant de pour un montant de	877.000,00 €
des avances à terme fixe converties en un prêt moyen terme pour un montant de	600.000,00 €
des prêts obligataire converties en capital pour un montant de	350.000,00 €

Parmi les dossiers signés, 5.705.386 € restent à libérer.

Au cours de l'exercice,

des remboursements contractuels ont été enregistrés à concurrence de	8.825.665,38 €
des remboursements sur avances à terme fixe ont été enregistrés à concurrence de	3.028.500,00 €
des réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	540.747,31 €
des reprises de réduction de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	415.464,46 €
des créances et réductions de valeur y relatives ont été annulées à hauteur de	1.161.879,43 €

COMPTES ANNUELS

Nous commentons, ci-après, les postes les plus significatifs du bilan et du compte de résultats. Ces commentaires complètent les renseignements donnés à l'annexe aux comptes annuels.

BILAN

Actif

II.	<u>Immobilisations corporelles</u>	88,51 €
IV.	<u>Immobilisations financières</u>	63.388.502,50 €
	Cette rubrique comprend les prêts et prises de participation en cours auprès des entreprises du portefeuille ainsi qu'une prise de participation dans une filiale.	
V.	<u>Autres créances</u>	4.828.931,24 €
	Cette rubrique comprend l'impôt à récupérer, les avances à terme fixe, les produits à recevoir sur les immobilisations financières.	
VIII.	<u>Placements de trésorerie</u>	65.490.200,77 €
	Cette rubrique comprend des placements à terme.	
IX.	<u>Valeurs disponibles</u>	10.552.845,44 €
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	211,75 €

Passif

I.	<u>Capital souscrit</u>	130.487.964,00 €
	Le capital est représenté par 17.238 actions.	
IV.	<u>Réserves</u>	4.451.272,16 €
A.	<u>Réserve légale</u>	561.587,87 €
	Situation au 30/06/2020	546.205,42 €
	Dotation de l'exercice 2020-2021	15.382,45 €
B.	<u>Réserve indisponible</u>	3.889.684,29 €
	Situation au 30/06/2020	3.743.551,03 €
	Dotation de l'exercice 2020-2021	146.133,26 €
V.	<u>Bénéfice reporté</u>	1.938.198,62 €
	Résultat reporté au 30/06/2020	1.792.065,36 €
	Résultat de l'exercice 2020-2021	146.133,26 €
IX.	<u>Dettes à un au plus</u>	7.382.231,74 €
	Cette rubrique comprend principalement les dettes commerciales ainsi qu'une dette à l'égard d'IMBC relative aux frais de gestion de Fonds et une avance relative à une convention de Cash-Pooling	
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	

COMPTE DE RESULTATS

Charges

II. Services et biens divers 1.865.680,86 €

Il s'agit principalement de la facturation de services prestés par des tiers et de frais de gestion de fonds par IMBC.

Amortissements 509,63 €

Autres charges d'exploitation 1.175,50 €

V. Charges financières 77.595,62 €

Frais bancaires et intérêts sur avance IMBC 27.822,83 €
Commissions Sowalfin 46.975,62 €
Commissions FEI 2.797,17 €

VIII. Charges exceptionnelles 540.747,31 €

Cette rubrique comprend principalement les réductions de valeur sur immobilisations financières.

X. Impôts 0,00 €

Produits

I. Autres produits d'exploitation 252,00 €

IV. Produits financiers 2.368.377,29 €

Produits des actifs circulants 917.031,72 €
Produits financiers sur créances 1.244.734,48 €
Produits financiers sur avances à terme fixe 118.741,28 €
Commissions Sowalfin 83.977,71 €
Récupération de frais 3.892,10 €

VII. Produits exceptionnels 424.728,60 €

Cette rubrique comprend principalement les reprises de réductions de valeur et produits sur prises de participation.

RESULTAT 307.648,97 €

AFFECTATION BENEFICIAIRE

Nous soumettons à votre approbation l'affectation du résultat suivante :

- Résultat de l'exercice 2020-2021 : 307.648,97 €
- Résultat reporté exercices précédents : 1.792.065,36 €
- Résultat à affecter : 2.099.714,33 €
- Dotation à la réserve légale : 15.382,45 €
- Dotation aux autres réserves : 146.133,26 €
- Résultat à reporter : 1.938.198,62 €

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La S.A. IMBC Capital Risque n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

REGLES D'EVALUATION

Pour rappel, conformément aux dispositions en la matière, la S.A. IMBC Capital Risque procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice. Signalons en outre que la règle de l'amortissement linéaire est appliquée. Les frais d'établissement ont cependant été amortis entièrement sur le premier exercice.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques principaux auxquels la S.A. IMBC Capital Risque est confrontée résident dans les incertitudes liées aux interventions qu'elle réalise. Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière. Lorsqu'à un moment de la vie d'une entreprise financée, une intervention est jugée trop incertaine et qu'un risque de non recouvrement est suspecté, une réduction de valeur de prudence est appliquée.

Soulignons que, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. IMBC Capital Risque a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

C'est donc notamment en tenant compte de cette situation que, cette année, la S.A. IMBC Capital Risque a acté des réductions de valeur pour un montant total de 540.747,31 €. A contrario, signalons que des reprises de réduction de valeur pour un montant total de 415.464,46 € ont été réalisées suite à l'amélioration de la situation de certaines interventions.

CONTINUITÉ

Néant.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES

Néant.

INDICATIONS QUANT A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant.

REMUNERATION ADMINISTRATEURS PUBLICS

Néant.

NOMINATIONS STATUTAIRES - EMOLUMENTS

Néant.

CONFLITS D'INTERETS

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE

Néant.

IMBC CAPITAL RISQUE

Rapport du commissaire
30 juin 2021

EY
Z

RSM

IMBC CAPITAL RISQUE SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la IMBC Capital Risque SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 26 novembre 2018, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de IMBC CAPITAL RISQUE durant onze exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 144.260.780 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 307.649.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Fondement de l'opinion sans réserve

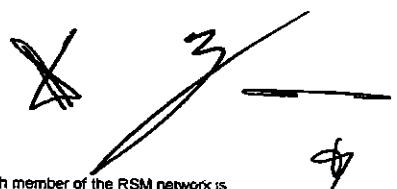
Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion ainsi que du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

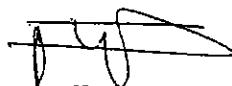
Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

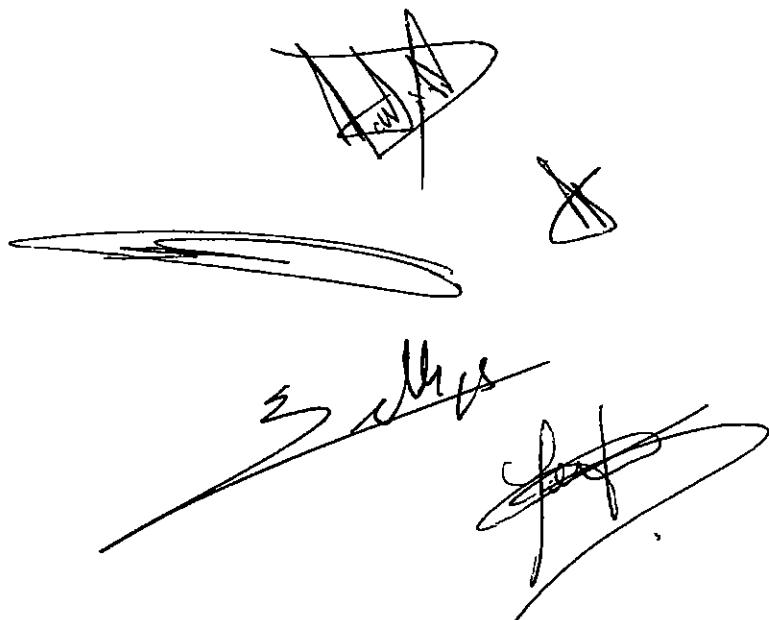
- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés et des Associations

Gosselies, 5 octobre 2021

RSM INTERAUDIT SC
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR



THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ



COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **IMBC 2020**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue des Quatre Fils Aymon

N°: 12-14

Boîte:

Code postal: 7000

Commune: Mons

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Hainaut, division Mons

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0667.687.820

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

17-07-2018

COMPTE ANNUEL EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

22-10-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-07-2020

au

30-06-2021

Exercice précédent du

01-07-2019

au

30-06-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.3, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.2, C-cap 6.3.3, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.5, C-cap 6.3.6, C-cap 6.4.1, C-cap 6.5.2, C-cap 6.8, C-cap 6.9, C-cap 6.11, C-cap 6.17, C-cap 6.18.1, C-cap 6.18.2, C-cap 7, C-cap 8, C-cap 9, C-cap 10, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

CRETEUR Sylvie

Rivage de Buisseret 10
7180 Seneffe
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur



Vice-président du Conseil d'Administration

ROLAND Serge

Voie des Curés 5
7050 Jurbise
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023



Président du Conseil d'Administration

BELLE Jean-Sébastien

Chaussée de Mons 525
7810 Maffle
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023



Administrateur

HOCQUET Catherine

Route d'Ath 112
7020 Nimy (Mons)
BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024




Administrateur

PRIGNON Anne

rue Emile Servais 8
6032 Mont-sur-Marchienne
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

MEZHOUD Medhi

rue des Fonds Gaillards 108
7100 La Louvière

N°	BE 0667.687.820		C-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

DE DORLODOT Damien

Square du Lion 9
1470 Genappe
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

TANCREDI Alfredo

Avenue du centenaire 52
7022 Hyon
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

FRIART Dominique

Rue des Sars, 2/3-2
7000 Mons
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

GOFFINET Anaïs

Rue de la Couronne 53
7334 Hautrage
BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

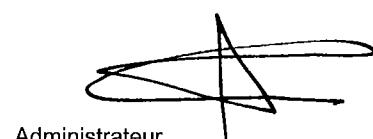
COUSIN Fabienne

Rue Emile Vandervelde 140
7000 Mons
BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur



DESTREBECQ Olivier

Rue Arthur Warocqué 50
7100 La Louvière
BELGIQUE

Début de mandat: 25-10-2019

Fin de mandat: 25-10-2024

Administrateur

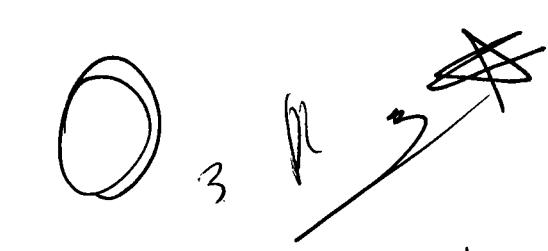
S.A. SOWALFIN

BE 0227.842.904
Avenue Maurice Destenay 13
4000 Liège
BELGIQUE

Observateur

Représenté directement ou indirectement par:

WEERTS John



S.A. HOLDING FINANCIÈRE DU PONANT

BE 0691.729.863
Rue des Quatre Fils Aymon 12-14

N°	BE 0667.687.820	C-cap 2.1
----	-----------------	-----------

7000 Mons
BELGIQUE

Début de mandat: 26-11-2018

Fin de mandat: 27-10-2023

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

NICOLAS Louis



RSM INTERAUDIT SC SCRL (B00091)

BE 0436.391.122

Rue Antoine de Saint Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

Début de mandat: 23-10-2020

Fin de mandat: 27-10-2023

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par:

LEJUSTE Thierry (A01286)



A large handwritten oval is on the left. To its right are two smaller handwritten marks, each with a '3' above it. Above these is a large, stylized handwritten mark. In the bottom right corner is a large, stylized handwritten mark.

N°	BE 0667.687.820	C-cap 2.2
----	-----------------	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

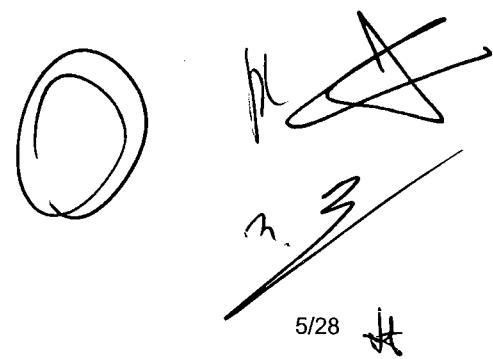
L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.



Handwritten signatures and initials are present at the bottom right of the page. There is a large oval shape, followed by initials 'H' and 'M', and a signature line with 'M. 3' written on it. Below these is a stylized 'H'.

COMPTES ANNUELS

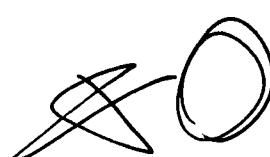
BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20 21/28	<u>30.387.326</u>	<u>31.958.384</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS				
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27 22 23 24 25 26 27		
Terrains et constructions				
Installations, machines et outillage				
Mobilier et matériel roulant				
Location-financement et droits similaires				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours et acomptes versés				
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	<u>30.387.326</u>	<u>31.958.384</u>
Entreprises liées	6.15	280/1 280 281		
Participations				
Créances				
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3 282 283	1.389.552 1.389.552 0	1.408.291 1.408.291
Participations				
Créances				
Autres immobilisations financières		284/8 284 285/8	28.997.774 3.007.225 25.990.549	30.550.093 3.117.470 27.432.623
ACTIFS CIRCULANTS				
Créances à plus d'un an				
Créances commerciales		29 290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution				
Stocks		3 30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus				
Créances commerciales	40/41		<u>1.351.493</u>	<u>946.348</u>
Autres créances	40			
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	41 50/53 50 51/53 54/58 490/1	<u>4.780.023</u> <u>4.780.023</u> <u>305.610</u>	<u>4.038.999</u> <u>4.038.999</u> <u>872.944</u>
Valeurs disponibles				
Comptes de régularisation	6.6			
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>36.824.452</u>	<u>37.816.675</u>

Handwritten signatures and initials are present in the bottom right corner of the page, appearing to be signatures of individuals involved in the audit or approval process.

N°	BE 0667.687.820		C-cap 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	36.275.967	36.245.051
Capital		10/11	37.619.733	37.619.733
Capital souscrit		10	37.619.733	37.619.733
Capital non appelé		100	37.619.733	37.619.733
En dehors du capital		101		
Primes d'émission		11		
Autres		1100/10		
Plus-values de réévaluation		1109/19		
Réserves		12		
Réserves indisponibles		13		
Réserve légale		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		130		
Acquisition d'actions propres		1311		
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	133		
Subsides en capital		14	-1.343.766	-1.374.682
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		19		
Provisions pour risques et charges		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
Impôts différés		164/5		
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	6.9	17/49	548.485	1.571.624
Dettes financières		17		
Emprunts subordonnés		170/4		
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172		
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174		
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.9	178/9		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42/48	548.383	1.569.635
Dettes financières		42		1.000.000
Etablissements de crédit		43		
Autres emprunts		430/8		
Dettes commerciales		439		
Fournisseurs		44	4.707	6.520
Effets à payer		440/4	4.707	6.520
Acomptes sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	46		
Impôts		45		
Rémunérations et charges sociales		450/3		
Autres dettes		454/9		
Comptes de régularisation	6.9	47/48	543.676	563.115
TOTAL DU PASSIF		492/3	102	1.989
		10/49	36.824.452	37.816.675

  
 7/28

N°	BE 0667.687.820		C-cap 4
----	-----------------	--	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations				
Chiffre d'affaires	6.10	70/76A 70	3.868	250
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71 72		
Production immobilisée		74	3.868	250
Autres produits d'exploitation	6.10	76A		
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	60/66A 60 600/8 609 61	555.307	630.442
Coût des ventes et des prestations				
Approvisionnements et marchandises		62		
Achats		630		
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		631/4		
Services et biens divers	6.10	635/8 640/8	553.964	584.457
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)		649		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		66A		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:		9901	-551.439	-630.192
dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	75/76B 75	688.322	744.069
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	752/9	1.343	985
Autres charges d'exploitation	6.10	76B		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		65/66B	45.000	
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	65		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	650	1.218	
Produits financiers				
Produits financiers récurrents		651		
Produits des immobilisations financières		652/9	13.072	623
Produits des actifs circulants		66B	91.677	466.392
Autres produits financiers	6.11	9903	30.916	-378.085
Produits financiers non récurrents	6.12	780		
Charges financières				
Charges financières récurrentes	6.11	680		
Charges des dettes		67/77		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		670/3		
Autres charges financières		77		
Charges financières non récurrentes	6.12	9904	30.916	-378.085
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	789		
Prélèvement sur les impôts différés		689		
Transfert aux impôts différés		9905	30.916	-378.085
Impôts sur le résultat	(+)/(-)			
Impôts				
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales				
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)			
Prélèvement sur les réserves immunisées				
Transfert aux réserves immunisées				
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)			

O fm n. 3 H

N°	BE 0667.687.820	C-cap 5
----	-----------------	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-1.343.766	-1.374.682
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	30.916	-378.085
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-1.374.682	-996.597
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-1.343.766	-1.374.682
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

O P H.S
n. H
9/28 H

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES****ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION -
PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

(+)/(-)

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

(+)/(-)

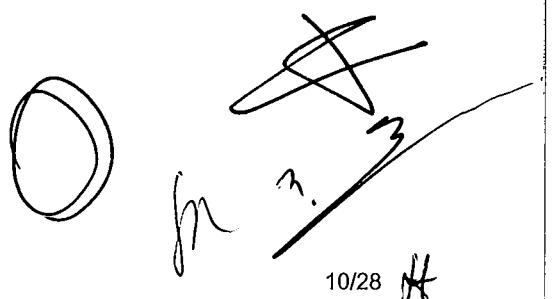
Différences de change

(+)/(-)

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU
TERME DE L'EXERCICE**

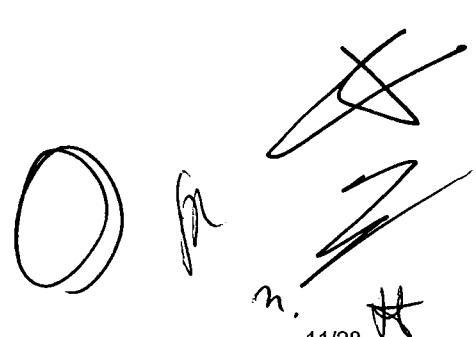
Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	1.408.291
8362		
8372		
8382		
8392	1.408.291	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8472	18.739	
8482		
8492		
8502		
8512		
8522	18.739	
8552P	XXXXXXXXXX	
8542		
8552		
282	1.389.552	
283P	XXXXXXXXXX	0
8582		
8592		
8602		
8612		
8622		
8632		
283		
8652		



 10/28

N°	BE 0667.687.820		C-cap 6.4.3
----	-----------------	--	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	3.132.242
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373	250.017	
Transferts d'une rubrique à une autre	8383	500.000	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	3.382.225	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483	125.000	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	8513	500.000	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	375.000	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	14.772
Mutations de l'exercice	(+)(-)	8543	-14.772
Montants non appelés au terme de l'exercice	(+)(-)	8553	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	<u>3.007.225</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	27.432.623
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	2.507.461	
Remboursements	8593	4.091.493	
Réductions de valeur actées	8603	72.938	
Réductions de valeur reprises	8613	19.896	
Différences de change	8623		
Autres	(+)(-)	8633	195.000
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	<u>25.990.549</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	<u>311.338</u>	



 O m Z n H
 11/28

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.5.1
----	-----------------	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

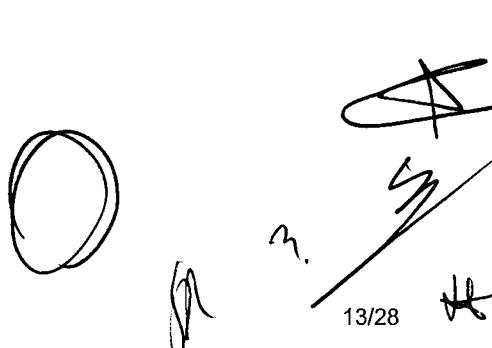
Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou (-) (en unités)	
S.A. PHARMASIMPLE BE 0845.603.735 Boulevard Millenium 11 7110 Houdeng-Goegnies BELGIQUE	Actions	126.481	4,38		31-12-2019	EUR	8.423.563	-1.877.039
S.A.HAULOGY.NET BE 0873.368.105 Rue des Archers 58 7090 Braine-le-Comte BELGIQUE	Actions	96	11,11		31-12-2020	EUR	4.719.584	45.748
S.A. CTECH BE 0680.760.846 Rue Général Tombeur 1040 Etterbeek BELGIQUE	Actions	667	4,81		31-12-2019	EUR	312.916	-254.620
S.A. I-CARE HOLDING BE 0682.567.719 Rue René Descartes 18 7000 Mons BELGIQUE	Actions	834	6,11		31-12-2020	EUR	14.532.624	905.336
S.A. LISAM SYSTEMS BE 0466.618.795 Boulevard de la Sennette 42/A 7190 Ecaussinnes BELGIQUE	Actions	2.230	1,29		31-12-2020	EUR	20.133.436	2.340.563

12/28

N°	BE 0667.687.820						C-cap 6.5.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	-------------

S.A.CYANVIEW BE 0632.928.760 Rue Arthur Delaby 5 7861 Papignies BELGIQUE	Actions	12	4,96		30-06-2020	EUR	696.684	44.931
S.P.R.L. EVERDEEN BE 0676.578.463 Rue René Descartes 1/4 7000 Mons BELGIQUE	Actions	403	39,43		31-12-2020	EUR	279.338	-87.580
S.A. ARMIN ROBOTICS BE 0534.681.816 Rue d'Houdeng(R) 224 7070 Le Roeulx BELGIQUE	Actions	75	7,5		31-12-2020	EUR	245.739	-3.880
S.A. IONICS BE 0544.931.548 Rue des Alouettes 1 4042 Liers BELGIQUE	Actions	387	4,09		31-12-2020	EUR	8.494.325	-1.085.970



Handwritten signatures and initials are present at the bottom right of the page. There is a large oval-shaped mark, followed by several stylized initials and names: 'A', 'S', 'G', 'M', 'H', and '13/28'.

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

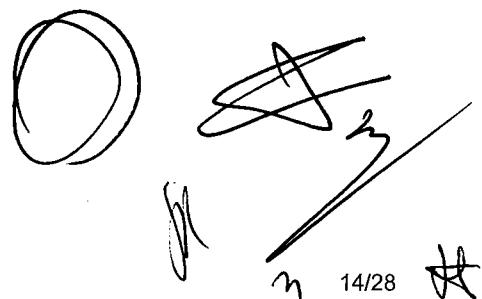
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	4.780.023	4.038.999
8686		
8687	3.280.023	4.038.999
8688	1.500.000	
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Exercice

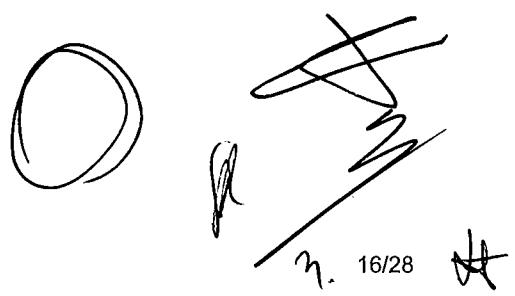


Handwritten signatures and initials are present at the bottom right of the page, including a large circle, a stylized signature, and initials like 'M', 'H', and 'A'.

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.7.1
----	-----------------	-------------

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

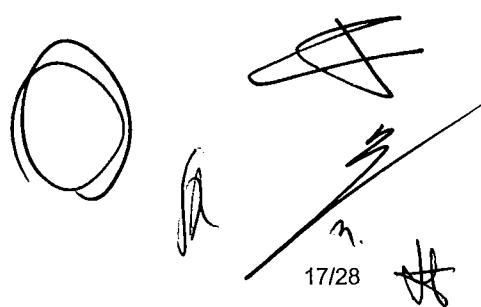

n. 16/28 

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.7.2
----	-----------------	-------------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
S.A. Invest Mons-Borinage-Centre BE 0436.833.758 Rue des fils Aymon 12-14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	4.000	2.000	60
S.A Sowafin BE 0227.842.904 Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège BELGIQUE	Actions	4.000		40



Handwritten signatures and initials are present at the bottom right of the page, including a large oval-shaped mark, a stylized signature, and initials like 'M', 'A', and 'H'.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

740

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

9086

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

Primes patronales pour assurances extralégales

622

Autres frais de personnel

623

Pensions de retraite et de survie

624

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

9110

Actées

9111

Reprises

Sur créances commerciales

9112

Actées

9113

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

Utilisations et reprises

9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

1.343

985

Autres

641/8

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

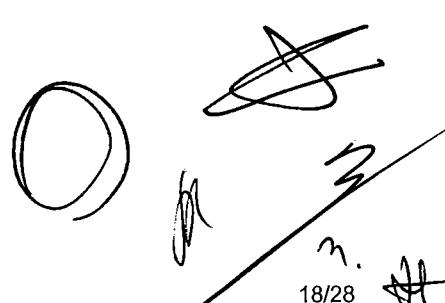
9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

Frais pour la société

617

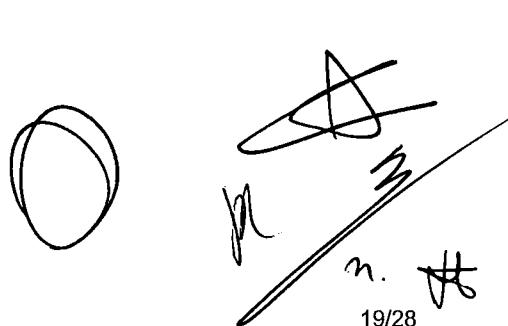


Handwritten signatures and initials are present at the bottom right of the page. There is a large circle, a stylized 'H', a 'Z', a diagonal line with a '3.', and a signature.

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.12
----	-----------------	------------

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS			
Produits d'exploitation non récurrents			
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	76	144.896	137.580
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	76A		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Autres produits d'exploitation non récurrents	7620		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	7630		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	764/8		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	76B	144.896	137.580
Autres produits financiers non récurrents	761	144.896	137.580
CHARGES NON RÉCURRENTES			
Charges d'exploitation non récurrentes			
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	66	91.677	511.392
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	66A		45.000
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	6620		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		45.000
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	66B	91.677	466.392
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	91.677	466.392
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)(-)		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6621		
Autres charges financières non récurrentes	6631		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	668		
	6691		



 19/28

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.13
----	-----------------	------------

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Pertes Fiscales

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	844.358

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)

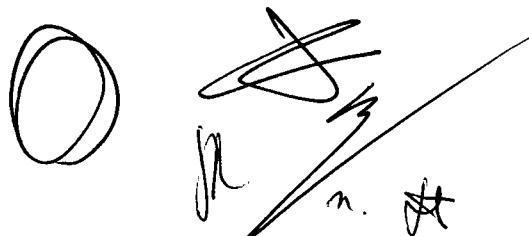
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147		
9148		



N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

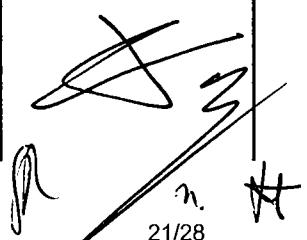
La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	



N°	BE 0667.687.820		C-cap 6.14
----	-----------------	--	------------

Codes	Exercice
	9213
	9214
	9215
	9216

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

Exercice

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice
2.099.750

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagement pris pas libérés

Exercice
2.099.750

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Code	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

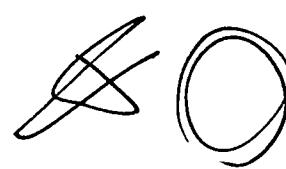
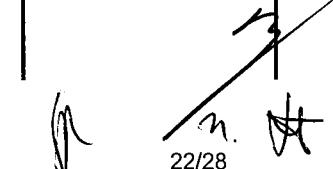
Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice
22/28

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

22/28

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.14
----	-----------------	------------

Exercice

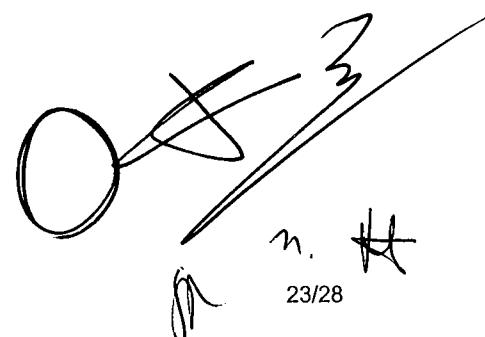
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice



A handwritten signature consisting of a stylized 'M', a circle, and a diagonal line ending in a '3'. Below it, the letters 'n.' and 'H' are written.

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES
AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES				
Immobilisations financières		280/1		
Participations		280		
Créances subordonnées		9271		
Autres créances		9281		
Créances		9291		
A plus d'un an		9301		
A un an au plus		9311		
Placements de trésorerie		9321		
Actions		9331		
Créances		9341		
Dettes		9351	543.676	562.566
A plus d'un an		9361		
A un an au plus		9371	543.676	562.566
Garanties personnelles et réelles		9381		
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées		9391		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société		9401		
Autres engagements financiers significatifs		9421		
Résultats financiers		9431		
Produits des immobilisations financières		9441		
Produits des actifs circulants		9461		
Autres produits financiers		9471		
Charges des dettes		9481		
Autres charges financières		9491		
Cessions d'actifs immobilisés		9253	56.219	74.958
Plus-values réalisées		9263	56.219	74.958
Moins-values réalisées		9273		
ENTREPRISES ASSOCIÉES		9283		
Immobilisations financières		9293		
Participations		9303		
Créances subordonnées		9313		
Autres créances		9353		
Créances		9363		
A plus d'un an		9373		
Dettes				
A plus d'un an				
A un an au plus				
Garanties personnelles et réelles		9383		
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées		9393		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société		9403		
Autres engagements financiers significatifs		9252	1.333.333	1.333.333
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION		9262	1.333.333	1.333.333
Immobilisations financières		9272		
Participations		9282		
Créances subordonnées		9292		
Autres créances		9302		
Créances		9312		
A plus d'un an		9352		
A un an au plus		9362		
Dettes		9372		
A plus d'un an				
A un an au plus				

24/28

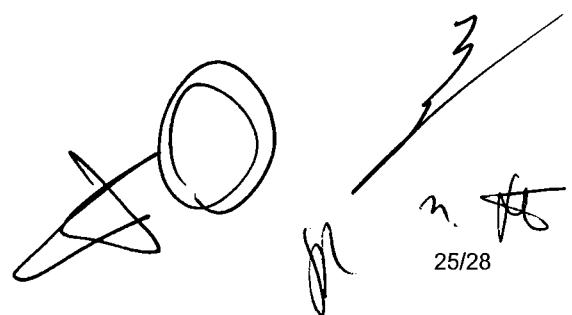
N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.15
----	-----------------	------------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS
AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société.



A handwritten signature consisting of a stylized oval shape and a diagonal line with the number '3' at its end. Below the oval is a small 'm'. To the right of the diagonal line is a signature that includes the letters 'n. Ht'.

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.16
----	-----------------	------------

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	4.387
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large oval, a stylized 'M', and a signature starting with 'H'.

Règles d'évaluation

ACTIF

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition.

Ils sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider d'amortir totalement les frais d'établissement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

2. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Si leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, un amortissement sur cinq ans maximum peut être pratiqué.

Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, ces immobilisations ne sont pas amorties mais font l'objet d'une réduction de valeur en cas de dépréciation durable.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède à une évaluation annuelle des ces immobilisations.

3. Immobilisations Corporelles

3.1. Bâtiments

Ce poste est amorti en vingt ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

3.2. Mobilier et matériel Informatique

Ce poste est amorti en 5 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

Le Conseil d'Administration peut demander de pratiquer un amortissement accéléré, complémentaire ou exceptionnel.

4. Immobilisations Financières

4.1. Participation dans les entreprises liées et avec liens de participation

Les titres sont entrés à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais accessoires sont pris directement en charge par le compte de résultat.

Ces titres font l'objet chaque année d'une évaluation individuelle.

Une réduction de valeur de prudence est appliquée si celle-ci à un caractère durable et compte tenu de la situation financière et de rentabilité de la société dans laquelle les parts sont détenues.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées quand la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable nette et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

Une réévaluation de la valeur comptable de la participation peut être décidée par le Conseil d'Administration, si la plus-value est certaine et durable.

4.2. Crédances sur les entreprises liées et avec liens de participation et autres créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière.

Le Conseil d'administration prendra position sur la nécessité d'acter des réductions de valeur lorsque la société débitrice :

- est en retard de paiement ;
- a demandé des reports d'échéance ;
- est dans une situation présumée difficile ;
- est soumise à des risques divers.

Où si une contestation est née quant à la nature e/ou la valeur de la créance.

Dans le calcul de la réduction de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose.

Les réductions de valeur ne seront actées que si elles ont un caractère durable.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées lors d'un retour à meilleure fortune et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

5. Crédances à moins d'un an

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable. Le critère de durabilité sera pris en considération.

6. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale hors frais accessoires.

7. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits à recevoir ainsi que de charges à imputer dont il faut tenir compte.

PASSIF

1. Provision pour risques et charges

Le Conseil d'Administration procédera chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture de risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

Il fixera pour chaque type de risque les méthodes d'évaluation appropriées.

2. Dettes

Les dettes sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

3. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits acquis ainsi que de charges à reporter dont il faut tenir compte.

COMPTE D'ORDRE

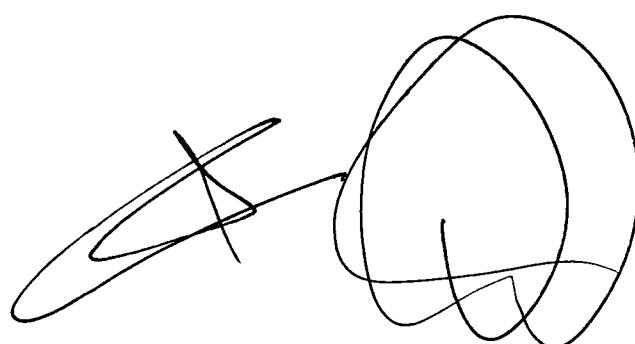
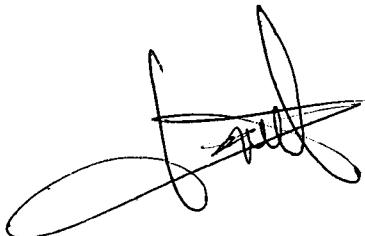
Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers ;
- de promesses d'achat ou de rachat ;
- tous les engagements ou droits de recours qui ne figurent pas au bilan.

N°	BE 0667.687.820	C-cap 6.20
----	-----------------	------------

Autres informations à communiquer dans l'annexe

Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. IMBC 2020 a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ces comptes, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.



S.A. IMBC 2020 Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2021

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours d'exercice 2020-2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021.

La S.A. IMBC 2020 a été créée le 9 décembre 2016 dans le cadre de la Programmation F.E.D.E.R. Wallonie-2020.eu. 2014-2020. Elle est capitalisée à hauteur de 37.619.733,20 € dont 40 % proviennent de l'Europe et 60 % de la S.A. IMBC, maison-mère du Groupe.

Depuis sa création, 54.392.034 € ont été engagés en vue de financer 114 sociétés au travers de 182 interventions réparties comme suit : 12 participations, 46 prêts subordonnés, 42 prêts sans garantie réelle, 64 prêts partiellement garantis et 18 avances à terme fixe.

Globalement sur 55 mois d'existence, la S.A. IMBC 2020 a largement dépassé ses objectifs :

	Objectifs	Accordés	% objectifs - accordés	Signés	% objectifs - signés	Libérés	% objectifs - libérés
Mesure	Au 31/12/2023	Au 30-06-2021		Au 30-06-2021		Au 30-06-2021	Au 31/12/2023
2.3.1.	12.355.978,99 €	14.508.091,00 €	117,42%	14.424.107,43 €	116,74%	13.390.585,80 €	108,37%
1.1.2.	25.263.754,23 €	39.883.943,00 €	157,87%	31.605.040,61 €	125,10%	30.524.040,61 €	120,82%
Total	37.619.733,22 €	54.392.034,00 €		46.029.148,04 €		43.479.381,94 €	

Ce tableau, arrêté au 30 juin 2021, montre que la S.A. IMBC 2020 est largement en avance sur les programmes d'investissement des deux mesures dont les moyens sont totalement épuisés.
En l'absence de moyens complémentaires, la S.A. IMBC 2020 n'est plus en mesure de prendre de décisions.

Cette situation confirme l'utilité de ce dispositif et atteste qu'il répond bien aux attentes et besoins des entreprises qui ont pu en bénéficier.

Plus particulièrement au cours de cet exercice, la S.A. IMBC 2020 a accordé un montant de 1.920.000 € en vue de financer 7 sociétés au travers de 8 interventions.

Parmi les dossiers signés, 2.099.7500 € restent à libérer.

En termes d'évolution des affaires, la concrétisation d'un certain nombre de dossiers nous a conduits à libérer les interventions suivantes :

2 prêts subordonnés dans 2 sociétés pour un montant de
1 avance à terme fixe dans 1 société pour un montant de

2.507.460,91 €
600.000,00 €

Au cours de l'exercice,

des rachats d'actions ou parts ont été enregistrés à concurrence de
des remboursements contractuels ont été enregistrés à concurrence de
conversion de prêts en prises de participation
conversion d'avances à terme fixe en moyen terme
des réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de
des reprises de réduction de valeur sur créances ont été actées pour un montant de
des remboursements sur avances à terme fixe ont été enregistrés à concurrence de
des réductions de valeur sur avances à terme fixe ont été actées pour un montant de
des créances et réductions de valeur y relatives ont été annulées à hauteur de

235.244,47 €
4.091.493,07 €
500.000,00 €
240.000,00 €
91.676,71 €
144.895,82 €
0,00 €
0,00 €
21.607,17 €

COMPTES ANNUELS

Nous commentons, ci-après, les postes les plus significatifs du bilan et du compte de résultats. Ces commentaires complètent les renseignements donnés à l'annexe aux comptes annuels.

BILAN

Actif

II.	<u>Immobilisations incorporelles</u>	0,00 €
II.	<u>Immobilisations corporelles</u>	0,00 €
IV.	<u>Immobilisations financières</u>	30.387.326,30€
	Cette rubrique comprend exclusivement les prêts et les prises de participation en cours auprès des entreprises du portefeuille.	
VI.	<u>Autres créances</u>	1.351.493,00 €
	Il s'agit essentiellement des avances à terme fixe auprès des entreprises du portefeuille et de produits à recevoir.	
VIII.	<u>Placements de trésorerie</u>	4.780.023,42 €
	Cette rubrique comprend des placements à terme et les compte épargne.	
IX.	<u>Valeurs disponibles</u>	305.609,54 €
	Avoirs à vue.	
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	0,00 €

Passif

I.	<u>Capital</u>	37.619.733,20 €
	Capital souscrit	37.619.733,20 €
	Capital non appelé (-)	0,00 €
IV.	<u>Réserves</u>	0,00 €
V.	<u>Résultat reporté</u>	-1.343.767,26 €
	Résultat de l'exercice 2018-2019	-996.597,87 €
	Résultat de l'exercice 2019-2020	-378.085,43 €
	Résultat de l'exercice 2020-2021	30.916,04 €
IX.	<u>Dettes à un an au plus</u>	548.383,55 €

Cette rubrique comprend principalement les dettes commerciales et une dette à l'égard d'IMBC relative aux frais de gestion de Fonds.

X.	<u>Comptes de régularisation</u>
----	----------------------------------

102,77 €

COMPTE DE RESULTATS

Charges

II. <u>Services et biens divers</u>	553.963,84 €
Il s'agit principalement de la facturation de services prestés par des tiers et de frais de gestion de fonds par IMBC.	
III. <u>Rémunérations et charges sociales</u>	0,00 €
IV. <u>Autres charges d'exploitation</u>	1.342,78 €
V. <u>Charges financières</u>	14.290,22 €
VIII. <u>Charges exceptionnelles</u>	91.676,71 €
Il s'agit principalement de réductions de valeurs sur immobilisations financières.	
X. <u>Impôts</u>	0,00 €

Produits

I. <u>Autres produits d'exploitation</u>	3.868,15 €
IV. <u>Produits financiers</u>	543.425,62 €
Produits financiers sur actifs circulants	36,61 €
Produits financiers sur créances	543.389,01 €
Autres produits financiers	0,00 €
VII. <u>Produits exceptionnels</u>	144.895,82 €
Il s'agit principalement de reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières.	

RESULTAT 30.916,04€

AFFECTATION BENEFICIAIRE

Nous soumettons à votre approbation l'affectation bénéficiaire que nous avons comptabilisée comme suit :

- Résultat de l'exercice 2020-2021 :	30.916,04 €
- Résultat reporté exercices précédents :	-1.374.683,30 €
- Résultat à affecter :	-1.343.767,26 €
- Dotation à la réserve légale :	0,00 €
- Dotation aux autres réserves :	0,00 €
- Report à nouveau :	-1.343.767,26 €

(Signature)

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La S.A. IMBC 2020 n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

(Signature)

REGLES D'EVALUATION

La S.A. IMBC 2020 procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques principaux auxquels la S.A. IMBC 2020 est confrontée résident dans les incertitudes liées aux interventions qu'elle réalise. Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière. Lorsqu'à un moment de la vie d'une entreprise financée, une intervention est jugée trop incertaine et qu'un risque de non recouvrement est suspecté, une réduction de valeur de prudence est appliquée.

Soulignons que, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. IMBC 2020 a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

C'est donc notamment en tenant compte de cette situation que, cette année, la S.A. IMBC 2020 a acté des réductions de valeur pour un montant total de 91.676,71 €. A contrario, signalons que des reprises de réduction de valeur pour un montant total de 144.895,82 € ont été réalisées suite à l'amélioration de la situation de certaines interventions.

CONTINUITÉ

L'exercice 2020-2021 de la S.A. IMBC 2020 se clôture par une un bénéfice de 30.916,04 €, soit une perte reportée de 1.343.767,26 €. Les règles comptables de continuité sont néanmoins maintenues. En effet, la S.A. IMBC 2020 dispose bien des moyens financiers suffisants pour faire face à ses engagements actuels.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES

Néant.

INDICATIONS QUANT A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant.

REMUNERATION ADMINISTRATEURS PUBLICS

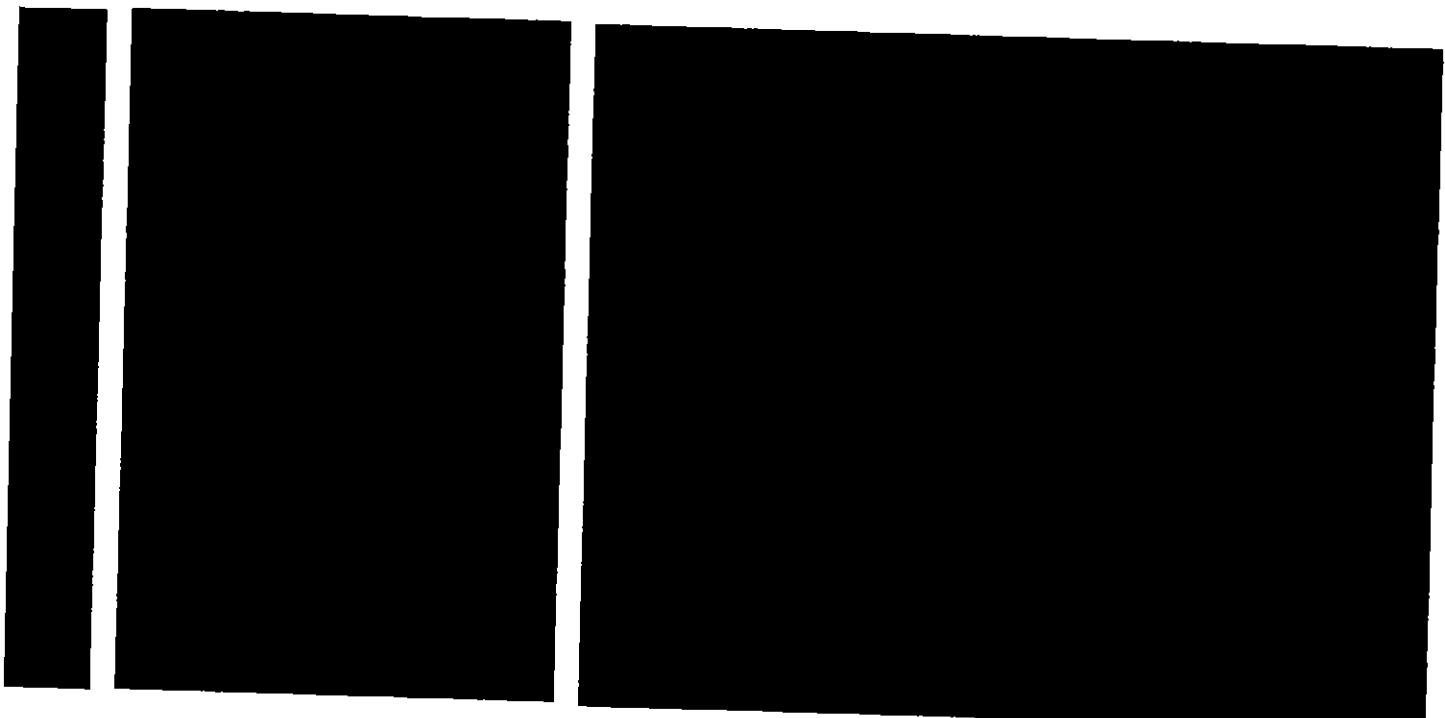
Néant.

CONFLITS D'INTERETS

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration de la S.A. IMBC 2020 nécessitant l'application d'une telle procédure.

EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE

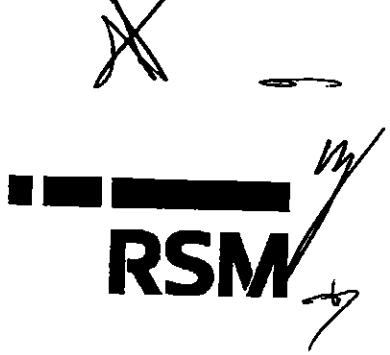
Néant.



IMBC 2020

Rapport du commissaire
30 juin 2021

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



RSM

X
Y
Z

IMBC 2020 SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la IMBC 2020 (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 23 octobre 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de IMBC 2020 durant quatre exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 36.824.452 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 30.916.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés et des Associations

Gosselies, 5 octobre 2021

RSM INTERAUDIT SC
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **IMBC SPINNOVA**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue des Quatre Fils Aymon

N°: 12-14

Boîte:

Code postal: 7000 Commune: Mons

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Hainaut, division Mons

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise **BE 0870.661.013**

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

11-03-2020

COMPTE ANNUEL EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

16-11-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-07-2020 au 30-06-2021

Exercice précédent du

01-07-2019 au 30-06-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-cap 6.1.1, A-cap 6.1.2, A-cap 6.2, A-cap 6.7, A-cap 7.2, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 12, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17



**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

S.A. SPARAXIS

BE 0452.116.307
Avenue Destenay 13
4000 Liège
BELGIQUE

Début de mandat: 26-09-2019

Fin de mandat: 21-11-2023

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

GRABARSKI Adrien

S.A. SOWALFIN

BE 0227.842.904
Avenue Maurice Destrenay 13
4000 Liège
BELGIQUE

Observateur

Représenté directement ou indirectement par:

WEERTS John

ROLAND Serge

Voie des Curés 5
7050 Jurbise
BELGIQUE

Début de mandat: 21-11-2017

Fin de mandat: 21-11-2023



Président du Conseil d'Administration

BELLE Jean-Sébastien

Chaussée de Mons 525
7810 Maffle
BELGIQUE

Début de mandat: 21-11-2017

Fin de mandat: 21-11-2023



Administrateur délégué

DEMOULIN Serge

Rue des alliés 3
7870 Lens
BELGIQUE

Début de mandat: 21-11-2017

Fin de mandat: 21-11-2023



Administrateur

MARTIN Michel



N°	BE 0870.661.013	A-cap 2.1
----	-----------------	-----------

Avenue du Bel-Horizon 17
6530 Thuin
BELGIQUE

Début de mandat: 21-11-2017

Fin de mandat: 21-11-2023

Administrateur

HANCQ Joël

Rue Neuve 57
6061 Montignies-sur-Sambre
BELGIQUE

Début de mandat: 21-11-2017

Fin de mandat: 21-11-2023

Administrateur

MIROIR Géraldine

Rue Beaugrand 28
7190 Ecaussinnes
BELGIQUE

Début de mandat: 21-11-2017

Fin de mandat: 21-11-2023



Administrateur

METTENS Philippe

Motte 33/b
7880 Flobecq
BELGIQUE

Début de mandat: 20-11-2018

Fin de mandat: 21-11-2023



Administrateur

THOMAS Diane

Rue de l'Enfer 15
7331 Baudour
BELGIQUE

Début de mandat: 20-11-2018

Fin de mandat: 21-11-2023

Administrateur

DUBOIS Philippe

Rue Grande 1
4260 CIPLET
BELGIQUE

Début de mandat: 20-11-2018

Fin de mandat: 21-11-2023

Administrateur

CRETEUR Sylvie

Rivage de Buisseret 10
7180 Seneffe
BELGIQUE

Début de mandat: 21-11-2017

Fin de mandat: 21-11-2023



Administrateur délégué

RSM INTERAUDIT SC SCRL (B00091)

BE 0436.391.122
Rue Antoine de Saint-Exupéry 14
6041 Gosselies
BELGIQUE

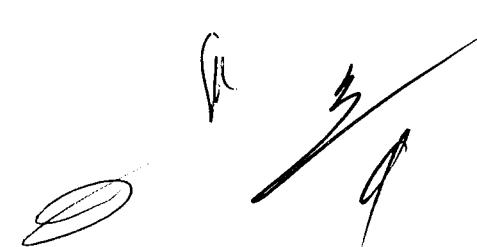
Début de mandat: 17-11-2020

Fin de mandat: 21-11-2023

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par:

LEJUSTE Thierry (A01286)



N°	BE 0870.661.013		A-cap 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Handwritten signatures and initials in black ink, appearing to be personal signatures of the individuals mentioned in the declaration.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>7.448.315</u>	<u>5.363.100</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	7.448.315	5.363.100
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>32.065.792</u>	<u>29.479.653</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4.698.496	154.551
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	4.698.496	154.551
Placements de trésorerie		50/53	<u>25.727.993</u>	<u>26.438.660</u>
Valeurs disponibles	54/58		1.639.091	2.886.442
Comptes de régularisation	490/1		212	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	39.514.107	34.842.753

N°	BE 0870.661.013		A-cap 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	<u>2.503.383</u>	<u>2.789.986</u>
Capital souscrit		10/11	3.850.000	3.850.000
Capital non appelé		10	3.850.000	3.850.000
En dehors du capital		100	3.850.000	3.850.000
Primes d'émission		101		
Autres		11		
Plus-values de réévaluation		1100/10		
Réserves		1109/19		
Réserves indisponibles		12		
Réserve légale		13	<u>130.085</u>	<u>130.085</u>
Réserves statutairement indisponibles		130/1	130.085	130.085
Acquisition d'actions propres		130	12.389	12.389
Soutien financier		1311		
Autres		1312		
Réserves immunisées		1313		
Réserves disponibles		1319	117.696	117.696
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	132		
Subsides en capital		133		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		14	-1.476.702	-1.190.099
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		15		
Provisions pour risques et charges		19		
Pensions et obligations similaires		16		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		160/5		
Obligations environnementales		161		
Autres risques et charges		162		
Impôts différés		163		
DETTES		164/5		
Dettes à plus d'un an	6.3	168		
Dettes financières		17/49	<u>37.010.724</u>	<u>32.052.767</u>
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		17	36.483.917	31.683.917
Autres emprunts		170/4		
Dettes commerciales		172/3		
Acomptes sur commandes		174/0		
Autres dettes		175		
Dettes à un an au plus	6.3	176		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		178/9	36.483.917	31.683.917
Dettes financières		42/48	526.807	368.850
Etablissements de crédit		42		
Autres emprunts		43		
Dettes commerciales		430/8		
Fournisseurs		439		
Effets à payer		44	5.220	4.753
Acomptes sur commandes		440/4	5.220	4.753
Dettes fiscales, salariales et sociales		441		
Impôts		46		
Rémunérations et charges sociales		45		
Autres dettes		450/3		
Comptes de régularisation		454/9		
TOTAL DU PASSIF		47/48	521.587	364.097
		492/3		
		10/49	<u>39.514.107</u>	<u>34.842.753</u>

PL JG
6/21

N°	BE 0870.661.013		A-cap 4
----	-----------------	--	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)(-)	9900	-471.338	-332.145
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	471.338	332.145
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	240	738
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	-471.578	-332.883
Produits financiers		75/76B	549.830	394.133
Produits financiers récurrents		75	439.475	365.376
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B	110.355	28.757
Charges financières		65/66B	364.855	777.412
Charges financières récurrentes		65	63.513	48.224
Charges financières non récurrentes		66B	301.342	729.188
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	-286.603	-716.162
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	67/77		-25.920
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	-286.603	-690.242
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	-286.603	-690.242

N°	BE 0870.661.013		A-cap 5
----	-----------------	--	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)	9906	-1.476.702	-1.190.099
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	-286.603	-690.242
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	-1.190.099	-499.857
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	14	-1.476.702	-1.190.099
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE**IMMobilisations Financières****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice**Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	7.808.380
8365	2.585.000	
8375	308.798	
(+)/(−)		
8385		
8386		
8395	10.084.582	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(−)		
8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	2.407.780
8475	301.342	
8485	110.355	
8495		
8505		
(+)/(−)		
8515		
8525	2.598.767	
8555P	XXXXXXXXXX	37.500
8545		
8555	37.500	
28	7.448.315	

ETAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

36.483.917**DETTES GARANTIES****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

891

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

9062

Codes	Exercice
42	
8912	
8913	36.483.917
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
892	
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	



N°	BE 0870.661.013		A-cap 6.4
----	-----------------	--	-----------

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE

EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
76	110.355	28.757
76A		
76B	110.355	28.757
66	301.342	729.188
66A		
66B	301.342	729.188
6502		



N°	BE 0870.661.013		A-cap 6.5
----	-----------------	--	-----------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles gérés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs gérés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles gérés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs gérés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

Exercice
1.294.000

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagements pris à libérer

1.294.000

12/21

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Code	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice



N°	BE 0870.661.013	A-cap 6.6
----	-----------------	-----------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

RSM Interaudit

Exercice
4.816

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Exercice

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

N°	BE 0870.661.013	A-cap 6.8
----	-----------------	-----------

RÈGLES D'ÉVALUATION

ACTIF

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition.

Ils sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider d'amortir totalement les frais d'établissement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

2. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Si leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, un amortissement sur cinq ans maximum peut être pratiqué.

Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, ces immobilisations ne sont pas amorties mais font l'objet d'une réduction de valeur en cas de dépréciation durable.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède à une évaluation annuelle des ces immobilisations.

3. Immobilisations Corporelles

3.1. Bâtiments

Ce poste est amorti en vingt ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

3.2. Mobilier et matériel Informatique

Ce poste est amorti en 5 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

Le Conseil d'Administration peut demander de pratiquer un amortissement accéléré, complémentaire ou exceptionnel.

4. Immobilisations Financières

4.1. Participation dans les entreprises liées et avec liens de participation

Les titres sont entrés à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais accessoires sont pris directement en charge par le compte de résultat.

Ces titres font l'objet chaque année d'une évaluation individuelle.

Une réduction de valeur de prudence est appliquée si celle-ci à un caractère durable et compte tenu de la situation financière et de rentabilité de la société dans laquelle les parts sont détenues.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées quand la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable nette et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

Une réévaluation de la valeur comptable de la participation peut être décidée par le Conseil d'Administration, si la plus-value est certaine et durable.

4.2. Crédances sur les entreprises liées et avec liens de participation et autres créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière.

Le Conseil d'administration prendra position sur la nécessité d'acter des réductions de valeur lorsque la société débitrice :

- est en retard de paiement ;
- a demandé des reports d'échéance ;
- est dans une situation présumée difficile ;
- est soumise à des risques divers.

Ou si une contestation est née quant à la nature e/ou la valeur de la créance.

Dans le calcul de la réduction de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose.

Les réductions de valeur ne seront actées que si elles ont un caractère durable.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées lors d'un retour à meilleure fortune et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

5. Crédances à moins d'un an

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable. Le critère de durabilité sera pris en considération.

6. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale hors frais accessoires.

7. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits à recevoir ainsi que de charges à imputer dont il faut tenir compte.

PASSIF

1. Provision pour risques et charges

N°	BE 0870.661.013	A-cap 6.8
----	-----------------	-----------

Le Conseil d'Administration procédera chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture de risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

Il fixera pour chaque type de risque les méthodes d'évaluation appropriées.

2. Dettes

Les dettes sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

3. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits acquis ainsi que de charges à reporter dont il faut tenir compte.

COMPTE D'ORDRE

Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers ;
- de promesses d'achat ou de rachat ;
- tous les engagements ou droits de recours qui ne figure pas au bilan.

N°	BE 0870.661.013		A-cap 6.9
----	-----------------	--	-----------

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. IMBC Spinnova a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ces comptes, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

A handwritten signature consisting of stylized letters, possibly initials, written in black ink.

N°	BE 0870.661.013		A-cap 7.1
----	-----------------	--	-----------

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
S.A. CAPFLOW BE 0454.302.567 RUE JEAN JAURES 10/bis 7350 Hensies BELGIQUE	Actions	588	20,9		31-12-2020	EUR	29.013	1.106
S.A. IPRATECH BE 0893.778.586 Rue de l'Epargne 56 7000 Mons BELGIQUE	Actions	1.280	29,84		31-12-2020	EUR	1.033.619	12.867
S.A. ACAPELA GROUP BE 0460.125.240 Boulevard Dolez 33 7000 Mons BELGIQUE	Actions	96.393	1,33		31-12-2020	EUR	4.131.269	469.138
S.A. LASER COATING DIAMOND TECHNOLOGY BE 0894.371.474 RUE VITAL FRANCOISE 220 6001 Marcinelle BELGIQUE	Actions	5.647	5,05		31-12-2020	EUR	171.085	-33.859
S.A. NANO4 BE 0840.161.837					31-12-2020	EUR	93.656	20.341

18/21

N°	BE 0870.661.013						A-cap 7.1
----	-----------------	--	--	--	--	--	-----------

Avenir Nicolas Copernic 1 7000 Mons BELGIQUE	Actions	750	37,5				
S.A. D-TEK BE 0454.291.184 Rue René Descartes 19 7000 Mons BELGIQUE	Actions	227	7,99	31-12-2020	EUR	2.409.565	489.352
S.A. INNOVATION FUND BE 0598.764.469 ALLEE DE LA RECHERCHE 12 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions	38	6,88	31-12-2020	EUR	34.015.974	73.874
IONICS S.A. BE 0544.931.548 Rue des Alouettes 1 4042 Liers BELGIQUE	Actions	1.180	12,47	31-12-2020	EUR	8.494.325	-1.085.970
DIGITAL ATTRAXION S.A. BE 0658.992.957 Rue des Quatre Fils Aymon 12-14 7000 Mons BELGIQUE	Actions	28.333	31,61	30-06-2020	EUR	6.979.174	-1.194.223
S.A. WEB MARKET SOLUTIONS BE 0533.726.068 Rue Bise(Mou) 2 2 7812 Ligne BELGIQUE	Actions	15.731	7,77	31-12-2020	EUR	494.254	82.632
S.A. EURO-MULTITEL BE 0564.943.143 Rue Pierre et Marie Curie 2 7000 Mons BELGIQUE	Actions	2.439	26,71	31-12-2020	EUR	885.250	502.895
S.A. SWARMS ENTERTAINMENT							

19/21

N°	BE 0870.661.013			A-cap 7.1
----	-----------------	--	--	-----------

BE 0744.531.418 BELGIQUE	Actions	150.000	25,26				
VIVES INTER-UNIVERSITY FUND BE 0750.788.908 Place de l'Université 16/27 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE	Actions	8.000	6,25				
SRL STARTUP VIE BE 0740.537.095 Avenue Norbert Gille 20 1070 Anderlecht BELGIQUE	Actions	80.000	4,24				

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large 'S' and 'G' and smaller 'f', 't', and 'L'.

N°	BE 0870.661.013	A-cap 8
----	-----------------	---------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
S.A. IMBC Capital Risque BE 0809.432.039	Actions	3.040		98,7
S.A. UMONS VENTURE BE 0862.398.492	Actions	38		1,23
S.A. S.R.I.W BE 0219.919.487	Actions	2		0,07

S.A. IMBC SPINNOVA Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 novembre 2021

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2020-2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021.

La S.A. IMBC Spinnova ou fonds spécifique de financement de spin-off, spin-out et sociétés de haute technologie a été créée en date du 15 décembre 2004 en partenariat avec l'actuelle UMons et la S.A. S.R.I.W. Techno, filiale spécialisée dans les technologies nouvelles de la S.R.I.W..

Son capital se monte à 3.850.000 € et est détenu à hauteur de 1,23 % par la S.A. Umsons Venture, de 0,07 % par la SRIW Techno, de 98,70 % par la S.A. IMBC Capital Risque.

Grâce au renforcement progressif de ses moyens, la S.A. IMBC Spinnova dispose de près de 40 millions d'euros pour mener à bien sa mission.

Depuis sa création, la S.A. IMBC Spinnova a donc engagé un montant de 25.403.270 € (soit près de 65 % de ses moyens financiers) pour le financement de 68 sociétés de haute technologie (19 spin-off, 11 spin-out, 38 sociétés de haute technologie ainsi que 3 fonds d'investissement spécialisés) au travers de 136 interventions essentiellement en quasi-capital.

Plus particulièrement au cours de cet exercice, la S.A. IMBC Spinnova a accordé un montant de 3.058.500 € en vue de financer 10 sociétés au travers de 15 interventions.

Parmi les dossiers signés, 1.294.000 € restent à libérer.

En termes d'évolution des affaires, l'étude approfondie d'un certain nombre de dossiers nous a conduits à libérer les interventions suivantes :

4 prises de participation dans 4 sociétés pour un montant de	345.000,00 €
2 prêts obligataires convertibles dans 2 sociétés pour un montant de	700.000,00 €
1 prêt subordonné dans 1 société pour un montant de	90.000,00 €
3 prêts garantis dans 3 sociétés pour un montant de	318.500,00 €
2 prêts non garantis dans 2 sociétés pour un montant de	1.121.500,00 €
1 prêt assorti d'une garantie morale dans 1 société pour un montant de	10.000,00 €

Au cours de l'exercice, nous avons enregistré les opérations suivantes :

des remboursements contractuels ont été enregistrés à concurrence de	308.796,57 €
une conversion de prêt en capital a été enregistrée à concurrence de	500.000,00 €
des réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	301.342,46 €
des reprises de réduction de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	110.354,83 €

COMPTES ANNUELS

Nous commentons, ci-après, les postes les plus significatifs du bilan et du compte de résultats. Ces commentaires complètent les renseignements donnés à l'annexe aux comptes annuels.

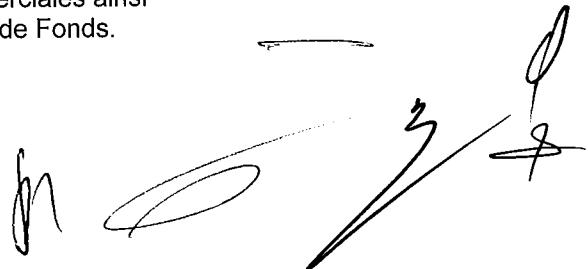
BILAN

Actif

IV.	<u>Immobilisations financières</u>	7.448.314,95 €
Cette rubrique comprend exclusivement les prises de participation et les prêts en cours auprès des entreprises du portefeuille.		
VI.	<u>Créances à un an au plus</u>	4.698.495,55 €
Cette rubrique reprend essentiellement une créance interco et des produits à recevoir.		
VIII.	<u>Placements de trésorerie</u>	25.727.993,25 €
IX.	<u>Valeurs disponibles</u>	1.639.090,75 €
Avoirs à vue.		
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	211,75 €

Passif

I.	<u>Capital souscrit</u>	3.850.000,00 €
Le capital est représenté par 3.080 actions.		
IV.	<u>Réserves</u>	130.084,72 €
A.	<u>Réserve légale</u>	<u>12.389,03 €</u>
	Situation au 30/06/2020	12.389,03 €
	Dotation de l'exercice 2020-2021	0,00 €
B.	<u>Réserve indisponible</u>	<u>117.695,69 €</u>
	Situation au 30/06/2020	117.695,69 €
	Dotation de l'exercice 2020-2021	0,00 €
V.	<u>Résultat reporté</u>	- 1.476.703,01 €
	Résultat reporté au 30/06/2020	- 1.190.099,45 €
	Résultat de l'exercice 2020-2021	- 286.603,56 €
VIII.	<u>Dettes à plus d'un an</u>	36.483.917,15 €
Ce poste représente le montant de la dette vis-à-vis de la S.A. SOWALFIN		
IX.	<u>Dettes à un an au plus</u>	526.807,39 €
Cette rubrique comprend principalement des dettes commerciales ainsi qu'une dette à l'égard d'IMBC relative aux frais de gestion de Fonds.		



COMPTE DE RESULTATS

Charges

II.	<u>Services et biens divers</u>	471.338,28 €
Il s'agit principalement de la facturation de services prestés par des tiers et de frais de gestion de fonds par la S.A. IMBC.		
IV.	<u>Autres charges d'exploitation</u>	239,98 €
V. <u>Charges financières</u>		
Il s'agit principalement d'intérêts afférents aux dettes.		
VIII.	<u>Charges exceptionnelles</u>	301.342,46 €
Il s'agit principalement des réductions de valeur sur participations et sur créances.		
X.	<u>Impôts sur le résultat</u>	0,00 €

Produits

IV.	<u>Produits financiers</u>	439.475,35 €
	Produits financiers sur créances	72.353,48 €
	Produits des actifs circulants	364.699,72 €
	Autres Produits Financiers	2.422,15 €
VII.	<u>Produits exceptionnels</u>	110.354,83 €
	Reprises de réductions de valeur	110.354,83 €
	Plus-value sur réalisation d'actifs	0,00 €
X.	<u>Régularisation d'impôt</u>	0,00 €

Il s'agit d'une régularisation d'impôt sur exercice antérieur.

RESULTAT -286.603,56 €

AFFECTATION BENEFICIAIRE

Nous soumettons à votre approbation l'affectation du résultat que nous avons comptabilisée comme suit :

- Résultat de l'exercice 2020-2021	-286.603,56 €
- Résultat de l'exercice précédent	-1.190.099,45 €
- Résultat	-1.476.703,01 €
- Dotation à la réserve légale	0,00 €
- Dotation aux autres réserves	0,00 €
- Report à nouveau	-1.476.703,01 €

ACTIVITE

Les spin-off et spin-out participées par la S.A IMBC Spinnova sont actives dans des secteurs de haute technologie extrêmement variés et d'origines universitaires diverses.

Soulignons également le soutien de la S.A. IMBC Spinnova aux Centres de Recherche de sa région et plus particulièrement les Centres de Recherche Universitaires Multitel et MateriaNova ainsi que les spin-off ou spin-out dont ils sont à l'origine de la création. Afin de toujours mieux remplir sa mission, la S.A. IMBC SPINNOVA renforce au fil des années ces partenariats.

De même, pour étendre et partager son réseau d'affaires et de compétences, la S.A IMBC Spinnova s'implique aux côtés d'actionnaires industriels ou financiers spécialisés au sein de plusieurs fonds d'investissement :

- la S.A. Innovation Fund dont l'objectif est d'investir sous forme de capital à risque dans des sociétés non cotées actives dans le secteur de la chimie ;
- la S.A. DIGITAL ATTRAXION destinée au financement des projets numériques, dits de « nouvelle économie » à un stade précoce.

Rappelons que ce dernier a été créé le 12 juillet 2016 par les 3 Invests hennuyers avec le soutien d'importants partenaires spécialistes du numérique et de l'animation économique. Il s'agit d'une initiative unique de mise en commun de moyens, de compétences et d'expertises à l'attention de ce secteur aux besoins tout à fait spécifiques.

En près de cinq ans d'activité, l'équipe de gestion de la S.A. DIGITAL ATTRAXION a, après analyse, sélectionné 196 projets de Start-Up dont 157 ont fait l'objet d'un accord de financement pour un montant total de près de 14.000.000 € incluant les budgets d'investissements ainsi que les frais de coaching spécialisé. Parmi ces dossiers, une quarantaine concerne la zone IMBC et représente un montant investi de près de 4.000.000 €.

- En septembre 2020, la S.A IMBC Spinnova a également contribué à la constitution du Fonds d'investissement early stage et multisectoriel inter-universitaire VIVES III. Il s'agit du troisième fonds à durée de vie limitée créé depuis 2003 à l'initiative de l'UCLouvain et géré par la S.A. SOPARTEC (société de transfert de technologie) ; son objectif est d'investir dans les phases d'amorçage (jusqu'aux séries B) de projets spin-off/start-up dans les domaines technologiques couverts par l'université et un réseau d'universités partenaires. En mars 2021, la S.A. IMBC SPINNOVA a renforcé son intervention en participant à la première augmentation de capital du fonds.

L'ampleur des moyens disponibles ainsi que leur degré d'utilisation sont, pour la S.A. IMBC SPINNOVA, des éléments essentiels de gestion et de stratégie d'investissement de ces dossiers à haut risque, a fortiori dans un contexte financier et économique difficile. En effet, ses moyens doivent permettre à la S.A. IMBC Spinnova, d'une part, d'offrir des solutions de financement à risque aux futures spin-off et spin-out et, d'autre part, de soutenir les entreprises déjà en portefeuille à l'occasion de « tours de table » ultérieurs.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La S.A. IMBC Spinnova n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

REGLES D'EVALUATION

Pour rappel, conformément aux dispositions en la matière, la S.A. IMBC Spinnova procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice. Signalons en outre que la règle de l'amortissement linéaire est appliquée.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques principaux auxquels la S.A. IMBC Spinnova est confrontée résident dans les incertitudes liées aux interventions qu'elle réalise. Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière. Lorsqu'à un moment de la vie d'une entreprise financée, une intervention est jugée trop incertaine et qu'un risque de non recouvrement est suspecté, une réduction de valeur de prudence est appliquée.

Soulignons que durant la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. IMBC Spinnova a suivi son portefeuille au plus près afin, d'une part, de répondre au mieux aux besoins spécifiques des entreprises et, d'autres part, d'anticiper, dans la mesure du possible, l'impact potentiel de cette crise. Ce travail a été réalisé sur base des informations disponibles jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

C'est donc notamment en tenant compte de cette situation que, cette année, la S.A. IMBC Spinnova a acté des réductions de valeur pour un montant total de 301.342,46 €. A contrario, signalons que des reprises de réduction de valeur pour un montant total de 110.354,83 € ont été réalisées suite à l'amélioration de la situation de certaines interventions.

CONTINUITÉ

L'exercice 2020-2021 de la S.A. IMBC Spinnova se clôture par une perte de 286.603,56 €, soit une perte reportée de 1.476.703,01 €. Les règles comptables de continuité sont néanmoins maintenues. En effet, la S.A. IMBC Spinnova dispose bien des moyens financiers suffisants pour faire face à ses engagements actuels.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES

Néant.

INDICATIONS QUANT A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant.

REMUNERATIONS ADMINISTRATEURS PUBLICS

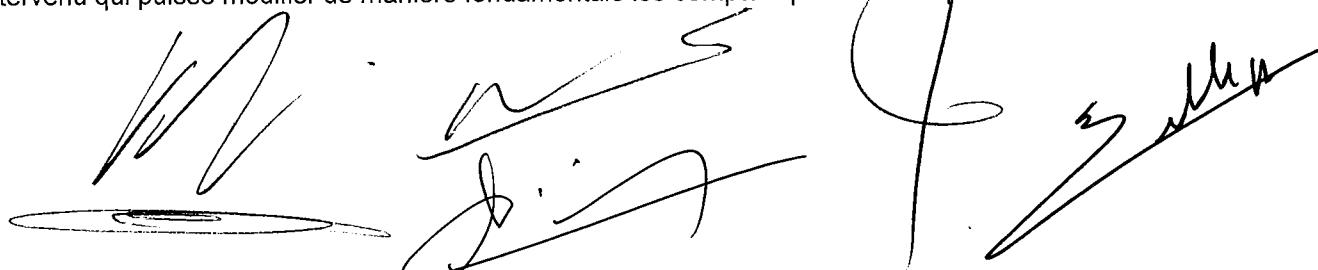
Sans objet.

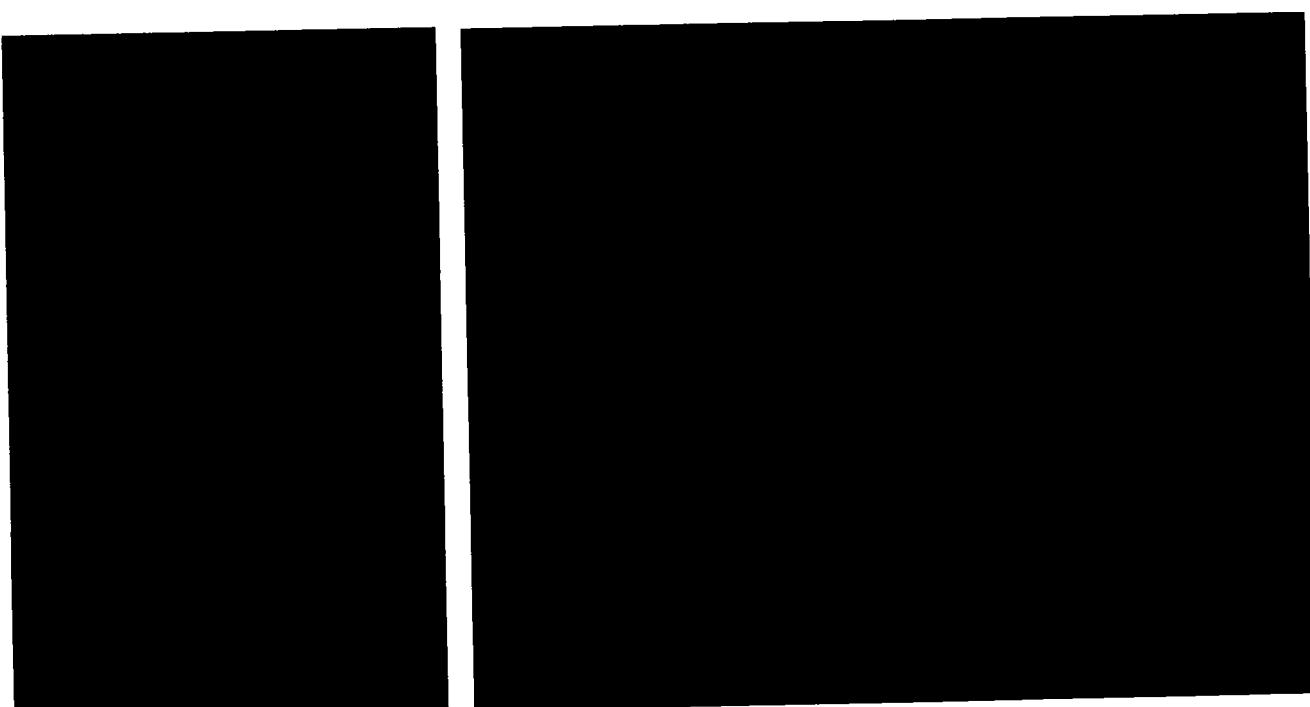
CONFLITS D'INTERETS

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE

Au moment où nous rédigeons le rapport de gestion, aucun événement de nature significative n'est intervenu qui puisse modifier de manière fondamentale les comptes qui vous sont présentés.





IMBC SPINNOVA S.A.

Rapport du commissaire

30 juin 2021



RSM

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING

IMBC SPINNOVA S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la IMBC SPINNOVA SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 novembre 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de IMBC SPINNOVA durant dix exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTE ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 39.514.107 et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de € 286.603

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC⁽¹⁾ - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles - ⁽¹⁾ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

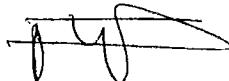
Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés et des Associations

Mons, le 15 octobre 2021

RSM INTERAUDIT SC
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR



THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ



COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE LEASING DE LA REGION DE MONS, DU BORINAGE
ET DU CENTRE**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue des Quatre Fils Aymon

N°: 12-14

Boîte:

Code postal: 7000 Commune: Mons

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Hainaut, division Mons

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise **BE 0869.752.676**

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

29-10-2004

COMPTE ANNUEL EN EUROS approuvés par l'assemblée
générale du

12-11-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-07-2020

au

30-06-2021

Exercice précédent du

01-07-2019

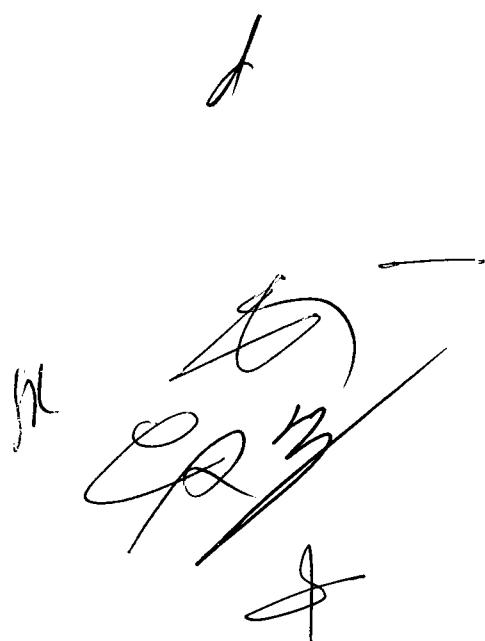
au

30-06-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-cap 6.1.1, A-cap 6.1.2, A-cap 6.2, A-cap 6.3, A-cap 6.7, A-cap 7.1, A-cap 7.2, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 11, A-cap 12,
A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17



**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

MIROIR Géraldine

Rue Beaugrand 28
7190 Ecaussinnes
BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur

DEMOULIN Serge

Rue des alliés 3
7870 Lens
BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur

DECAMPS Caroline

Rue Fouquet 15
7050 Masnuy-Saint-Jean
BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur

BELLE Jean-Sébastien

Chaussée de Mons 525
7810 Maffle
BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur délégué

ROLAND Serge

Voie des Curés 5
7050 Jurbise
BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur

MARTIN Michel

Avenue du Bel Horizon 17
6530 Thuin
BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Président du Conseil d'Administration

BROUCKAERT Véronique

rue Cauderloo 16
7370 Dour

N°	BE 0869.752.676		A-cap 2.1
----	-----------------	--	-----------

BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur

MEZHOUD Medhi

rue des Fonds Gaillards 108

7100 La Louvière

BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur

VERHOEVEN Olivier

rue de Marcinelle 153

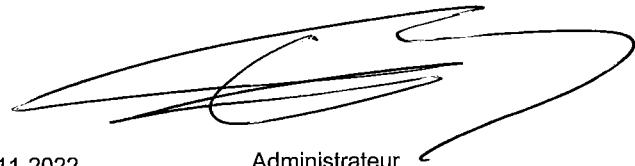
6120 Ham-sur-Heure-Nalinnes

BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur



GOBERT Jacques

Rue du bois de Breucq 42

7110 Houdeng-Goegnies

BELGIQUE

Début de mandat: 17-10-2019

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur

CRETEUR Sylvie

Rivage de Buisseret 10

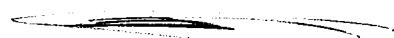
7180 Seneffe

BELGIQUE

Début de mandat: 10-11-2017

Fin de mandat: 11-11-2022

Administrateur délégué



S.A. SOWALFIN

BE 0227.842.904

Avenue M. Destenay 13

4000 Liège

BELGIQUE

Observateur

Représenté directement ou indirectement par:

WEERTS John

RSM INTERAUDIT SC SCRL (B00091)

BE 0436.391.122

Rue Antoine de Saint-Exupéry 14

6041 Gosselies

BELGIQUE

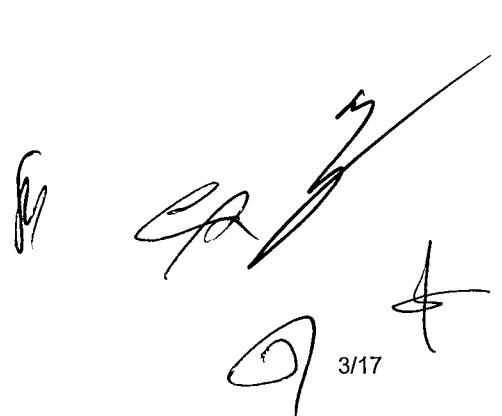
Début de mandat: 13-11-2020

Fin de mandat: 10-11-2023

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par:

LEJUSTE Thierry (A01286)

N°	BE 0869.752.676	A-cap 2.2
----	-----------------	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

P
—
M
—
GZ
3
A
J
4/17

COMPTE ANNUEL

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>8.843.319</u>	<u>5.261.687</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	8.843.319	5.261.687
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>11.410.804</u>	<u>9.924.663</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	21.043	20.399
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	21.043	20.399
Placements de trésorerie		50/53	<u>8.631.789</u>	<u>3.702.371</u>
Valeurs disponibles		54/58	2.757.761	6.201.893
Comptes de régularisation		490/1	211	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	20.254.123	15.186.350

N°	BE 0869.752.676		A-cap 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport				
Capital		10/15	20.090.561	15.061.517
Capital souscrit		10/11	20.000.000	15.000.000
Capital non appelé		10	20.000.000	15.000.000
En dehors du capital		100	20.000.000	20.000.000
Primes d'émission		101		5.000.000
Autres		11		
Plus-values de réévaluation		1100/10		
Réserves		1109/19		
Réserves indisponibles		12		
Réserve légale		13	104.672	104.672
Réserves statutairement indisponibles		130/1	104.672	104.672
Acquisition d'actions propres		130	9.969	9.969
Soutien financier		1311		
Autres		1312		
Réserves immunisées		1313		
Réserves disponibles		1319	94.703	94.703
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+/-)	132		
Subsides en capital		133		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		14	-14.111	-43.155
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		15		
Provisions pour risques et charges		19		
Pensions et obligations similaires		16		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges		163		
Impôts différés		164/5		
DETTES		168		
Dettes à plus d'un an	6.3	17/49	163.562	124.833
Dettes financières		17		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		170/4		
Autres emprunts		172/3		
Dettes commerciales		174/0		
Acomptes sur commandes		175		
Autres dettes		176		
Dettes à un an au plus	6.3	178/9	162.561	124.833
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.770	3.257
Fournisseurs		440/4	3.770	3.257
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	8.330	8.330
Impôts		450/3	8.330	8.330
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	150.461	113.246
Comptes de régularisation		492/3	1.001	
TOTAL DU PASSIF		10/49	20.254.123	15.186.350

N°	BE 0869.752.676		A-cap 4
----	-----------------	--	---------

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)(-)	9900	-158.789	-127.299
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	158.789	127.299
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	240	238
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	-159.029	-127.537
Produits financiers	6.4	75/76B	194.072	123.963
Produits financiers récurrents		75	160.935	123.963
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B	33.137	
Charges financières	6.4	65/66B	5.999	34.381
Charges financières récurrentes		65	5.999	1.244
Charges financières non récurrentes		66B		33.137
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	29.044	-37.955
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	29.044	-37.955
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	29.044	-37.955

N°	BE 0869.752.676		A-cap 5
----	-----------------	--	---------

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-)	9906	-14.111	-43.155
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	29.044	-37.955
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	-43.155	-5.200
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-)	14	-14.111	-43.155
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

N°	BE 0869.752.676	A-cap 6.1.3
----	-----------------	-------------

ANNEXE

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	5.320.836
8365	4.029.404	
8375	480.909	
(+)/(−)		
8385		
8386		
8395	8.869.331	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)/(−)		
8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	59.149
8475		
8485	33.137	
8495		
8505		
(+)/(−)		
8515		
8525	26.012	
8555P	XXXXXXXXXX	
8545		
8555		
28	8.843.319	

N°	BE 0869.752.676		A-cap 6.4
----	-----------------	--	-----------

RÉSULTATS

PERSONNEL

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration
DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE

EXCEPTIONNELLE

Produits non récurrents

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087		
76	33.137	
76A		
76B	33.137	
66		33.137
66A		
66B		
6502		

N°	BE 0869.752.676		A-cap 6.5
----	-----------------	--	-----------

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

Exercice
2.341.116

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Engagements pris à libérer

2.341.116

11/17

N°	BE 0869.752.676	A-cap 6.5
----	-----------------	-----------

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Code	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Exercice

Handwritten signatures and initials in black ink, appearing to be signatures of individuals involved in the document.

N°	BE 0869.752.676		A-cap 6.6
----	-----------------	--	-----------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

RSM Interaudit

Exercice
3.345

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Exercice

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

13/17

N°	BE 0869.752.676		A-cap 6.8
----	-----------------	--	-----------

RÈGLES D'ÉVALUATION

Règles d'évaluation

ACTIF

1. Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à leur coût d'acquisition.

Ils sont amortis sur une période de cinq ans maximum.

Toutefois, le Conseil d'Administration a la faculté de décider d'amortir totalement les frais d'établissement sur l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

2. Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Si leur durée d'utilisation est limitée dans le temps, un amortissement sur cinq ans maximum peut être pratiqué.

Si leur utilisation n'est pas limitée dans le temps, ces immobilisations ne sont pas amorties mais font l'objet d'une réduction de valeur en cas de dépréciation durable.

Dans tous les cas, le Conseil d'Administration procède à une évaluation annuelle des ces immobilisations.

3. Immobilisations Corporelles

3.1. Bâtiments

Ce poste est amorti en vingt ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

3.2. Mobilier et matériel Informatique

Ce poste est amorti en 5 ans suivant un amortissement linéaire. On procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice.

Le Conseil d'Administration peut demander de pratiquer un amortissement accéléré, complémentaire ou exceptionnel.

4. Immobilisations Financières

4.1. Participation dans les entreprises liées et avec liens de participation

Les titres sont entrés à leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais accessoires sont pris directement en charge par le compte de résultat.

Ces titres font l'objet chaque année d'une évaluation individuelle.

Une réduction de valeur de prudence est appliquée si celle-ci à un caractère durable et compte tenu de la situation financière et de rentabilité de la société dans laquelle les parts sont détenues.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées quand la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable nette et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

Une réévaluation de la valeur comptable de la participation peut être décidée par le Conseil d'Administration, si la plus-value est certaine et durable.

4.2. Crédances sur les entreprises liées et avec liens de participation et autres créances

Ces créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière.

Le Conseil d'administration prendra position sur la nécessité d'acter des réductions de valeur lorsque la société débitrice :

- est en retard de paiement ;
- a demandé des reports d'échéance ;
- est dans une situation présumée difficile ;
- est soumise à des risques divers.

Ou si une contestation est née quant à la nature e/ou la valeur de la créance.

Dans le calcul de la réduction de valeur, le Conseil tiendra compte de toutes les possibilités de recours dont il dispose.

Les réductions de valeur ne seront actées que si elles ont un caractère durable.

Des reprises de réduction de valeur peuvent être opérées lors d'un retour à meilleure fortune et pour autant que cette reprise ait un caractère durable.

5. Crédances à moins d'un an

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition et feront l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable. Le critère de durabilité sera pris en considération.

6. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les placements de trésorerie et valeurs disponibles sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou valeur nominale hors frais accessoires.

7. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits à recevoir ainsi que de charges à imputer dont il faut tenir compte.

PASSIF

AB EG YF
14/17

N°	BE 0869.752.676		A-cap 6.8
----	-----------------	--	-----------

1. Provision pour risques et charges

Le Conseil d'Administration procédera chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture de risques et charges auxquels l'entreprise est soumise.

Il fixera pour chaque type de risque les méthodes d'évaluation appropriées.

2. Dettes

Les dettes sont reprises au passif du bilan à leur valeur nominale.

3. Comptes de régularisation

Sont portés à cette rubrique, les différentes corrections sur produits et charges ou estimations de produits acquis ainsi que de charges à reporter dont il faut tenir compte.

COMPTES D'ORDRE

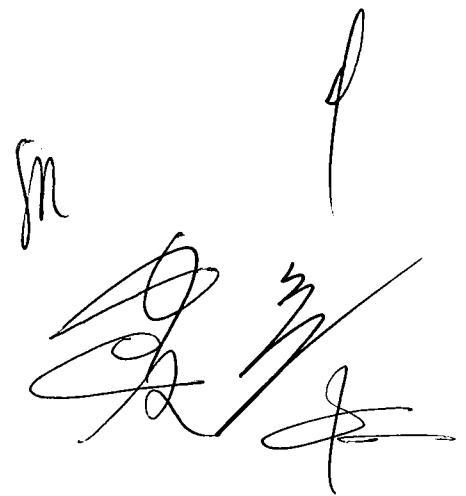
Sous cette rubrique sont inscrits, par catégorie, les engagements et droits de recours résultant :

- de sûretés réelles ou personnelles attachées aux dettes ou engagements de tiers ;
- de promesses d'achat ou de rachat ;
- tous les engagements ou droits de recours qui ne figure pas au bilan.

N°	BE 0869.752.676	A-cap 6.9
----	-----------------	-----------

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. IMBC Immo Lease a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ces comptes, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

A handwritten signature consisting of several stylized letters and symbols, including what appears to be an 'S', 'm', 'P', and a large, sweeping flourish at the bottom right.

N°	BE 0869.752.676	A-cap 8
----	-----------------	---------

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
S.A. Invest Mons-Borinage-Centre BE 0436.833.758	Actions	19.010		95,05
S.C.R.L. I.D.E.A. BE 0201.105.843	Actions	990		4,95



S.A. IMBC IMMO LEASE Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 novembre 2021

Conformément aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2020-2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2021.

La S.A. IMBC Immo Lease a été créée le 21 octobre 2004. Suite à une augmentation de capital intervenue le 18 décembre 2019, son capital s'élève actuellement à 20.000.000 € dont 4,95 % détenu par l'IDEA et 95,05 % détenu par la S.A. IMBC, maison-mère du Groupe.

Depuis sa création, la S.A. IMBC Immo Lease a engagé 25.927.489 € en vue de financer 30 sociétés au travers de 41 interventions réparties comme suit : 3 participations, 12 prêts subordonnés, 11 prêts sans garantie et 15 prêts garantis.

Plus particulièrement au cours de cet exercice, la S.A. IMBC Immo Lease a accordé un montant de 10.661.014 € en vue de financer 13 sociétés au travers de 16 interventions.

Parmi les dossiers signés, 2.341.116 € restent à libérer.

En termes d'évolution des affaires, la concrétisation d'un certain nombre de dossiers nous a conduits à libérer les interventions suivantes :

3 prêts subordonnés dans 3 sociétés pour un montant de	545.308,81 €
3 prêts garantis dans 3 sociétés pour un montant de	2.546.862,31 €
4 prêt non garanti dans 4 sociétés pour un montant de	937.232,67 €

Au cours de l'exercice,

des remboursements contractuels ont été enregistrés à concurrence de	480.908,70 €
des reprises de réductions de valeur sur créances ont été actées pour un montant de	33.136,79 €

COMPTE ANNUELS

Nous commentons, ci-après, les postes les plus significatifs du bilan et du compte de résultats. Ces commentaires complètent les renseignements donnés à l'annexe aux comptes annuels.

BILAN

Actif

IV.	<u>Immobilisations financières</u>	8.843.318,92 €
Cette rubrique comprend les prêts et les prises de participation en cours dans les entreprises du portefeuille.		
VII.	<u>Créances à un an au plus</u>	21.043,34 €
VIII.		
VIII.	<u>Placements de trésorerie</u>	8.631.788,58 €
Cette rubrique comprend des placements à terme et comptes épargne.		
IX.	<u>Valeurs disponibles</u>	2.757.761,13 €
Avoirs à vue.		
X.	<u>Comptes de régularisation</u>	211,75 €

Passif

I.	<u>Capital</u>	20.000.000,00 €
Le capital est représenté par 20.000 actions		
Capital non appelé		
20.000.000,00 €		
0,00 €		
IV.	<u>Réserves</u>	104.671,46 €
A.	<u>Réserve légale</u>	9.968,71 €
Situation au 30/06/2020		
Dotation de l'exercice 2020-2021		
9.968,71 €		
0,00 €		
B.	<u>Réserve indisponible</u>	94.702,75 €
Situation au 30/06/2020		
Dotation de l'exercice 2020-2021		
94.702,75 €		
0,00 €		
V.	<u>Bénéfice reporté</u>	-14.110,79 €
Résultat reporté au 30/06/2020		
Résultat de l'exercice 2020-2021		
-43.155,10 €		
29.044,31 €		
IX.	<u>Dettes à un an au plus</u>	162.562,01 €
Cette rubrique comprend principalement les dettes commerciales ainsi qu'une dette à l'égard d'IMBC relative aux frais de gestion de Fonds.		
X.	<u>Compte de régularisation</u>	1.001,04 €

COMPTE DE RESULTATS

Charges

II.	<u>Services et biens divers</u>	158.789,24 €
Il s'agit principalement de la facturation de services prestés par des tiers et de frais de gestion de fonds par la S.A. Invest Mons-Borinage-Centre.		
IV.	<u>Autres charges d'exploitation</u>	240,38 €
V.	<u>Charges financières</u>	5.998,83 €
VII.	<u>Charges exceptionnelles</u>	0,00 €
X.	<u>Impôts sur le résultat</u>	0,00 €

Produits

I.	<u>Autres produits d'exploitation</u>	0,00 €
IV.		
IV.	<u>Produits financiers</u>	160.935,97 €
	Produits financiers sur créances	137.440,96 €
	Produits des actifs circulants	23.495,01 €
VII.	<u>Produits exceptionnels</u>	33.136,79 €
	Autres produits exceptionnels	33.136,79 €

RESULTAT 29.044,31 €

AFFECTATION BENEFICIAIRE

Nous soumettons à votre approbation l'affectation du résultat que nous avons comptabilisée comme suit :

- Résultat de l'exercice 2020-2021 :	29.044,31€
- Résultat de l'exercice précédent :	-43.155,10 €
- Résultat à affecter :	-14.110,79 €
- Dotation à la réserve légale :	0,00 €
- Dotation aux autres réserves :	0,00 €
- Résultat reporté :	-14.110,79 €

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La S.A. IMBC Immo Lease n'a pas engagé de dépense en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

REGLES D'EVALUATION

Pour rappel, conformément aux dispositions en la matière, la S.A. IMBC Immo Lease procède à l'amortissement prorata temporis pour l'ensemble des nouvelles acquisitions de l'exercice. Signalons en outre que la règle de l'amortissement linéaire est appliquée.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques principaux auxquels la S.A. IMBC Immo Lease est confrontée résident dans les incertitudes liées aux interventions qu'elle réalise. Ces interventions font l'objet d'une analyse précise, au cas par cas, et chaque société financée est également suivie de manière régulière. Lorsqu'à un moment de la vie d'une entreprise financée, une intervention est jugée trop incertaine et qu'un risque de non recouvrement est suspecté, une réduction de valeur de prudence est appliquée. A ce titre, cette année la S.A. IMBC Immo Lease n'a effectué aucune réduction de valeur. A contrario, signalons que des reprises de réduction de valeur pour un montant total de 33.136,79 € ont été réalisées suite à l'amélioration de la situation de certaines interventions.

Soulignons que, suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, la S.A. IMBC Immo Lease a suivi son portefeuille au plus près et a tenu compte de l'impact potentiel de celle-ci, en fonction des informations dont elle dispose jusqu'au moment de la rédaction de ce rapport, afin d'évaluer l'éventuel risque de non recouvrement de ses créances.

CONTINUITÉ

L'exercice 2020-2021 de la S.A. IMBC Immo Lease se clôture par un bénéfice de 29.044,31 €, soit une perte reportée de 14.110,79 € Les règles comptables de continuité sont néanmoins maintenues. En effet, la S.A. IMBC Immo Lease dispose bien des moyens financiers suffisants pour faire face à ses engagements actuels.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES

Néant.

INDICATIONS QUANT A L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Néant

CONFLITS D'INTERETS

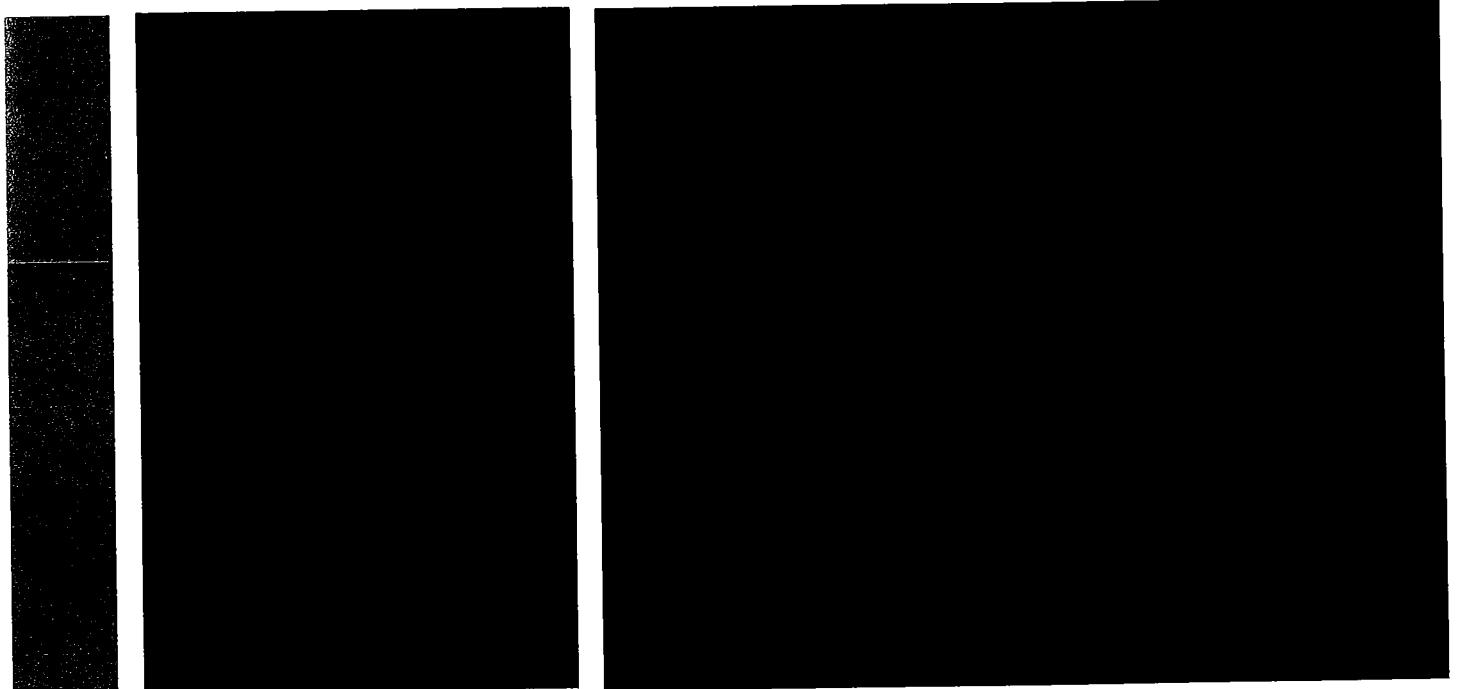
Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de décision du Conseil d'Administration nécessitant l'application d'une telle procédure.

REMUNERATION ADMINISTRATEURS PUBLICS

Sans objet.

EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLOTURE

Au moment où nous rédigeons le rapport de gestion, aucun événement de nature significative n'est intervenu qui puisse modifier de manière fondamentale les comptes qui vous sont présentés.

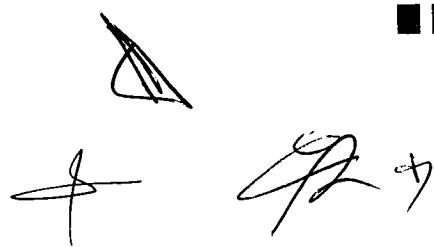


IMBC LEASE SA

Rapport du commissaire

30 juin 2021

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



Handwritten signatures of the audited entity.

RSM

IMBC LEASE SA

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la IMBC LEASE SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 13 novembre 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de IMBC Lease durant dix exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 20.254.123 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 29.044.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

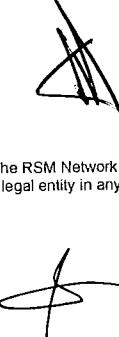
Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit SC¹⁷ - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436.391.122 - RPM Bruxelles - ¹⁷ Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem



Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des Associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des Sociétés et des Associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des Sociétés et des Associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des Sociétés et des Associations

Mons, le 15 octobre 2021

RSM INTERAUDIT SC
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

THIERRY LEJUSTE
ASSOCIÉ